

Une Nouvelle Dimension



Rapport Annuel

Exercice 2006

Assemblée Générale
Ordinaire du 19 Juin 2007

Groupe AMEN BANK

Sommaire

Les Informations aux Actionnaires	3
Les Chiffres et Ratios Clés	5
Le Conseil d'Administration	6
La Direction	7
L'Activité Economique et Financière en Tunisie	8
L'Activité d'Amen Bank	10
Les Ressources	10
Les Capitaux propres et les provisions	12
Les Emplois	12
La Liquidité	15
Le Ratio de Capital	15
L'Exploitation	15
L'Evolution du Cours Boursier	20
Les Perspectives d'Evolution	20
Les Organes du Contrôle	21
L'Activité de l'International	21
L'Activité Monétique	21
La Formation et les Ressources Humaines	22
Le Système d'Information	22
Les Sociétés Financières du Groupe Amen	23
Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes	25
Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes	27
Les Résolutions	28
Les Etats Financiers d'Amen Bank	29
Les Notes aux Etats Financiers d'Amen Bank	32
Le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers consolidés du Groupe Amen Bank	49
Les Etats Financiers Consolidés du Groupe Amen Bank	51
Les Extraits des Notes aux Etats Financiers consolidés du Groupe Amen Bank	54
Le Réseau d'Agences	56

Informations aux Actionnaires

1- FICHE SIGNALÉTIQUE

Dénomination :	Amen Bank
Forme juridique :	Société anonyme de droit commun
Nationalité :	Tunisienne
Siège social :	Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
Téléphone :	216.71.835.500-Fax:216.71.833.517-Télex : 18.801
Swift :	CFCTTNTAXXX
E-mail :	amenbank@amenbank.com.tn
Site web :	www.amenbank.com.tn
Site Internet Banking:	www.amennet.com.tn
Date de constitution :	1967
Durée :	99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Registre de commerce :	B 176041996
Matricule fiscal :	000 M A 00221/M
Capital social :	70.000.000 de dinars divisés en 7.000.000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.
Objet social :	Toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change ou de bourse, toutes souscriptions et commissions, comme tous achats, ventes, changes et placements de fonds d'Etat, d'actions, d'obligations et autres valeurs quelconques; tous recouvrements de toutes créances pour le compte de tiers et généralement sans exception, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier.
Exercice social :	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Régime fiscal :	Droit commun.
Législation particulière applicable :	Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001.
Lieu de consultation des documents :	Amen Bank, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis.

2- AFFECTATION DE RÉSULTAT

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- * une fraction égale à 5% du bénéfice est constituée au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- * la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- * les réserves statutaires et extraordinaires.

3- RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2006, le capital social de la banque est réparti comme suit, chaque action étant assortie d'un droit de vote:

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant (en Dinars)	%
Actionnaires tunisiens	6 978 671	69 786 710	99,70
Actionnaires étrangers	21 329	213 290	0,30
Total	7 000 000	70 000 000	100,00

4- CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose des propriétaires de dix actions ou plus, libérées des versements exigibles. Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire, à condition que celui-ci soit lui-même actionnaire.

Les Chiffres et Ratios Clés

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

Indicateurs	2006	2005 retraité(*)	2005 publié	Variation	
				Montant	%
ACTIVITE					
Total du bilan	2 410 801	2 140 263	2 136 980	270 538	12, 6
Dépôts de la clientèle	1 860 588	1 688 483	1 690 078	172 105	10, 2
Crédits à la clientèle	1 771 475	1 628 479	1 633 373	142 996	8, 8
Portefeuille titres	333 914	262 014	262 014	71 900	27, 4
Capitaux propres après répartition	218 192	204 968	204 968	13 224	6,5
Provisions et agios réservés	220 977	270 480	270 504	-49 503	-18,3
EXPLOITATION					
Revenus	190 679	170 409	169 663	20 270	11,9
Marge d'intérêt	52 851	52 808	52 693	43	0,1
Commissions nettes	20 897	17 867	18 570	3 030	17,0
Revenus du portefeuille titres	24 771	21 738	21 289	3 033	14,0
Produit net bancaire	98 519	92 414	92 552	6 105	6,6
Charges opératoires	42 046	37 342	37 528	4 704	12, 6
Résultat d'exploitation	21 409	20 470	20 470	939	4,6
Résultat net	19 865	19 444	19 444	421	2, 2
RATIOS					
Ratio de couverture des risques	10,8	11,8	11,8	-1,0	Min 8,0%
Ratio de liquidité	104,6	105,7	105,7	-1,1	Min 100,0%
Ratio des immobilisations	36,1	36,7	36,7	-0,5	Max 75,0%

(*) Les chiffres à fin Décembre 2005 ont été retraités compte tenu des corrections de présentation entreprises par AMEN BANK dans le cadre de l'amélioration de la procédure d'établissement des états financiers et en conformité aux dispositions des normes comptables bancaires. Ces retraitements n'affectent pas les capitaux propres et le résultat d'Amen Bank tels que publiés au 31/12/2005.

Le Conseil d'Administration

M. Rachid BEN YEDDER	Président du Conseil
M. Béchir BEN YEDDER	Administrateur
M. Ahmed EL KARM	Vice-Président Directeur Général
M. Mahmoud BABBOU	Administrateur
P.G.I. S.A Société de Participation, de Gestion et d'Investissement	Administrateur
COMAR S.A Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances	Administrateur
PARENIN S.A Parc Engins Industriels et Agricoles	Administrateur
SOCIÉTÉ LE PNEU	Administrateur
M. Ridha BEN GAIED	Administrateur
M. Mongi LOUKIL	Administrateur
M. Néji M'HIRI	Administrateur
M. Nébil BEN YEDDER	Administrateur

La Direction

Président du Conseil d'Administration	M. Rachid BEN YEDDER
Vice-Président Directeur Général	M. Ahmed EL KARM
Directeur Général Adjoint	M. Karim BEN YEDDER
Directeur Général Adjoint	M. Housseïn MOUELHI
Directeur, responsable de l'organe du contrôle de la conformité	M. Omar DAHMEN
Directeur de l'Audit et de l'Inspection	Mme Algia BAYOUDH
Directeur Central du Recouvrement	M. Houcine OUESLATI
Directeur Central de Financement	M. Mehrez RIAHI
Directeur de la Clientèle	M. Khaled MOKADDEM
Directeur des Relations Internationales	M. Rejeb CHEBL
Directeur Central Juridique	M. Mourad EL AROUI
Directeur de l'Organisation	M. Khaled BOUKHRIS
Directeur de Développement Informatique	M. Slaheddine BEJI
Directeur de l'Exploitation Informatique	M. Néji GHANDRI
Directeur du Personnel	M. Youssef M'HIRI
Directeur Administratif	M. Samir OUERTATANI
Directeur Central de la Zone Tunis I	M. Taoufik CHERIF

L'Activité Economique et Financière en Tunisie

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

Malgré les fluctuations qu'a connu la conjoncture internationale au cours de 2006, notamment la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, l'économie nationale a enregistré des résultats positifs, grâce à la reprise du secteur des industries manufacturières et à la poursuite de l'amélioration des indicateurs des secteurs touristiques et du transport aérien. Le taux de croissance est passé de 4,0% en 2005 à 5,3% en 2006.

L'année 2006 a été aussi marquée par une bonne campagne agricole notamment au niveau de la production d'huile d'olive et des produits de la mer. Les exportations d'huile d'olive ont atteint 168 mille tonnes pour une valeur de 829 millions de dinars, soit une augmentation de 53,3% en quantité et 73,9% en valeur par rapport à 2005. Les exportations des produits de la mer ont atteint, 20 mille tonnes pour une valeur de 225,4 millions de dinars, en augmentation de 23 millions de dinars par rapport à 2005. Par contre, les quantités importées de céréales ont atteint 2.632 mille tonnes pour une valeur de 589 millions de dinars, en progression de 8,2% en quantité et de 24% en valeur.

Parallèlement, l'activité industrielle a connu une reprise en 2006 qui s'est traduite par une accélération de la production et des exportations. Cette reprise est imputable aux industries manufacturières qui ont réalisé une progression de leur production de 5,5% en 2006, grâce notamment à l'accroissement de la production des industries mécaniques et électriques (+21,3%) et des industries agro-alimentaires (+5,2%). L'accélération des exportations est imputable pour sa part aux exportations des industries mécaniques et électriques (+22,9%), des industries diverses (+24,6%) ainsi qu'aux industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre (+25,3%).

Le secteur touristique a enregistré, en 2006, des résultats positifs qui se manifestent dans tous les paramètres. Le nombre des touristes étrangers s'est élevé à 6,6 millions de personnes, en augmentation de 2,7% par rapport à 2005. Les recettes touristiques en devises se sont accrues de 6,3% pour se situer à 2.751 millions de dinars en 2006.

De leur côté, les échanges commerciaux avec l'extérieur ont progressé à un rythme soutenu. La balance générale des paiements a enregistré, en 2006, un excédent important de 2.779 millions de dinars, contre 1.216 millions de dinars en 2005. L'aggravation du déficit de la balance énergétique qui a atteint 841,4 millions de dinars en 2006 a été largement compensée par l'amélioration de la balance des opérations en capital et financières qui a enregistré un excédent important de 3.712 millions de dinars en 2006 contre 1.640 millions de dinars en 2005.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation a enregistré une accélération passant de 2% en 2005 à 4,5% en 2006 sous l'effet essentiellement de l'augmentation sensible des prix du pétrole et dérivés et des matières premières à l'importation.

Le déficit budgétaire s'est situé en 2006 à 3,6% contre 3,2% en 2005 alors que le déficit courant est resté pratiquement stable (3,1% en 2006 contre 3,0% en 2005).

Au cours de l'année 2006, le taux de change du dinar tunisien s'est déprécié, sur le marché interbancaire, de 5,7% contre l'euro et de 3,2% contre le dirham marocain ; il s'est en revanche apprécié de 7,3% contre le yen japonais et de 5,1% contre le dollar américain.

LA CONJONCTURE MONETAIRE ET FINANCIERE

Les emplois du système financier se sont caractérisés durant l'année 2006, par l'affermissement de toutes leurs composantes. Cette évolution s'est répercutée sur l'agrégat (M3) qui s'est accru de 11,2% soit 2.668 millions de dinars contre 11% l'année précédente.

La masse monétaire M2 a connu, en 2006, une hausse de 12% contre 11,5% en 2005. Cette évolution reflète l'effet conjugué de l'accélération du rythme de croissance de la quasi-monnaie, qui a connu au cours de l'année 2006 une hausse de 11,6% et de la décélération de celui des disponibilités monétaires, qui s'est établi à 12,6% en 2006 contre 13,7% en 2005.

Les créances nettes sur l'extérieur ont enregistré, au cours de l'année 2006, une hausse notable de 2.768 millions de dinars, par rapport à 2005. Cette évolution provient de l'accroissement des avoirs nets en devises, qui se sont établis à 8.705 millions de dinars, soit une augmentation de 2.833 millions de dinars par rapport à 2005.

Les concours du système financier à l'économie ont connu une progression de 7,6% ou 1.845 millions de dinars en 2006. Cette évolution est imputable aussi bien à l'augmentation des crédits sur ressources ordinaires, en accroissement de 1.839 millions de dinars ou 8,7% qu'à celles du portefeuille titres, qui a augmenté de 121 millions de dinars ou 8,8%.

Pour sa part, le marché financier a été caractérisé en 2006 par la reprise des émissions par Appel Public à l'Epargne, accompagnée d'une consolidation du volume de transactions et d'une envolée des indices boursiers.

Ainsi, l'indice de capitalisation Tunindex a affiché un rendement annuel de 44,3% clôturant ainsi l'année 2006 à 2.331,1 points contre 1.615,1 points en 2005. De même, l'indice BVMT s'est inscrit en hausse de 40% par rapport à son niveau de fin 2005, pour clôturer l'année 2006 à 1.559,1 points.

Sur le marché primaire, l'enveloppe globale des émissions par appel public à l'épargne a augmenté de 140 millions de dinars, pour se situer à 1.958 millions de dinars en 2006, soit un taux de progression de 7,7%. La hausse constatée est due à la consolidation des émissions par APE des sociétés, totalisant en 2006 un montant global de 463 millions de dinars, contre 187 millions de dinars, une année auparavant. Toutefois, l'année 2006 a enregistré un fléchissement des tirages du Trésor. Les émissions de l'Etat se sont limitées à 1.495 millions de dinars en 2006 contre 1.631 millions de dinars en 2005, soit une baisse de 136 millions de dinars ou 8,3%.

Au niveau du marché secondaire, le regain d'activité constaté au cours de l'année 2005 s'est confirmé en 2006. Ce dynamisme est dû aux nouvelles introductions en Bourse, à l'intérêt manifesté par les investisseurs, notamment étrangers, pour certaines valeurs et à la bonne tenue des valeurs bancaires qui ont largement contribué à animer le marché.

La capitalisation boursière s'est consolidée de 1.651 millions de dinars ou 43% en 2006, pour atteindre 5.491 millions de dinars.

Par ailleurs, l'année 2006 a été marquée par la création du premier fonds commun de créances pour un montant de 50 millions de dinars et par le lancement des sept fonds communs de placement à risque. Parallèlement, le nombre de Sicav s'est élevé à 41 suite à la création de 3 nouvelles sociétés de type obligataire alors que celui des fonds communs de placement est passé à 20 unités, suite à la création de 13 nouveaux fonds.

L'Activité d'Amen Bank

A fin décembre 2006, le total du bilan s'est établi à 2.410,8 millions de dinars contre 2.140,3 millions de dinars à fin décembre 2005 soit une progression de 270,5 millions de dinars ou 12,6%.

L'activité d'Amen Bank au cours de l'exercice 2006 a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une progression des ressources de 199,5 millions de dinars ou 10,0%
- Une augmentation des emplois de 218,9 millions de dinars ou 11,2%
- Un ratio de liquidité de 104,6% à fin 2006 pour un ratio réglementaire de 100,0%.

I - LES RESSOURCES

L'encours des ressources mobilisées par Amen Bank a atteint 2.197,8 millions de dinars au 31 décembre 2006, ce qui correspond, par rapport au niveau réalisé à fin décembre 2005 à une progression de 199,5 millions de dinars ou 10,0% détaillée comme suit :

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 860,6	1 688,5	172,1	10,2
Emprunts et ressources spéciales	210,4	197,4	13,0	6,6
Billets de trésorerie	126,8	112,3	14,5	12,9
TOTAL RESSOURCES	2 197,8	1 998,2	199,6	10,0

1. Les dépôts et avoirs de la clientèle

La progression des dépôts et avoirs de la clientèle de 172,1 millions de dinars s'explique par une augmentation concomitante des dépôts à vue, des dépôts d'épargne et des dépôts à terme .

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Dépôts à vue	480,8	417,7	63,1	15,1
Dépôts d'épargne	294,1	271,7	22,4	8,3
Dépôts à terme (*)	1 037,2	952,2	85,0	8,9
Autres dépôts de la clientèle	48,5	46,9	1,6	3,4
TOTAL DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	1 860,6	1 688,5	172,1	10,2

(*) Comptes à terme, Bons de caisse & Certificats de dépôts

Par agents économiques, les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit:

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	Q.P (%)	2005	Q.P (%)
Entreprises et organismes publics	518,1	27,8	505,2	29,9
Sociétés privées	444,0	23,9	404,4	24,0
Particuliers et divers	695,9	37,4	631,9	37,4
Non résidents	202,6	10,9	147,0	8,7
TOTAL DEPOT ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	1 860,6	100,0	1 688,5	100,0

Par forme, l'augmentation des dépôts à vue de 63,1 millions de dinars est imputable principalement :

- aux dépôts en dinars des résidents pour 53,8 millions de dinars
- et aux dépôts en devises des non résidents pour 10,5 millions de dinars.

En effet, pour les dépôts en dinars des résidents, Amen Bank a enregistré à fin 2006 une progression de :

- 19,4 millions de dinars au niveau des comptes courants privés,
- 22,1 millions de dinars au niveau des comptes étatiques
- et 12,3 millions de dinars au niveau des comptes chèques privés.

Pour les dépôts en devises des non résidents, l'augmentation a concerné principalement les comptes professionnels en devises convertibles pour 8,1 millions de dinars.

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Dépôts en dinars des résidents	387,3	333,5	53,8	16,1
Dépôts en devises des résidents	20,8	24,5	-3,7	-15,2
Dépôts en dinars des non résidents	7,8	5,2	2,6	49,2
Dépôts en devises des non résidents	64,9	54,4	10,5	19,3
TOTAL DEPOTS A VUE	480,8	417,6	63,2	15,1

Les dépôts d'épargne se sont inscrits en augmentation de 8,3% ou 22,4 millions de dinars par rapport à leur niveau de fin 2005 suite principalement à la comptabilisation des intérêts créditeurs au titre du quatrième trimestre 2006 et à la relance des comptes spéciaux d'épargne dont le produit WATANI destiné aux tunisiens résidents à l'étranger.

Les placements à terme ont progressé de 85,0 millions de dinars au cours de l'exercice 2006. Cette évolution est due à une augmentation concomitante :

- des placements à terme en dinars pour 43,4 millions de dinars
- des placements à terme en devises pour 41,6 millions de dinars.

2. Les emprunts obligataires et les ressources spéciales

Les emprunts et les ressources spéciales ont progressé de 13,0 millions de dinars ou 6,6%. Ils passent ainsi de 197,4 millions de dinars à fin décembre 2005 à 210,4 millions de dinars à fin décembre 2006. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des ressources extérieures pour 16,7 millions de dinars ou 9,8% et par un remboursement de 3 millions de dinars sur l'emprunt obligataire Amen Bank 2001.

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
RESSOURCES SPECIALES	191,6	175,5	16,1	9,2
Lignes extérieures	187,4	170,7	16,7	9,8
Fonds budgétaires et dettes rattachées	4,2	4,8	-0,6	-12,5
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	18,8	21,9	-3,1	-14,2
Emprunt Amen Bank	18,0	21,0	-3,0	-14,3
Dettes rattachées	0,8	0,9	-0,1	-15,9
TOTAL	210,4	197,4	13,0	6,6

3. Les billets de trésorerie

Les souscriptions en Billets de Trésorerie se sont élevées à 126,8 millions de dinars à fin décembre 2006 contre 112,3 millions de dinars à fin décembre 2005, soit une progression de 14,5 millions de dinars ou 12,9%.

II - LES CAPITAUX PROPRES ET LES PROVISIONS

1. Les fonds propres

A fin décembre 2006, les fonds propres d'Amen Bank ont atteint un montant de 224,5 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 13,9 millions de dinars ou 6,6% par rapport à décembre 2005. Cette progression tient compte du résultat 2006 et de l'affectation aux réserves du bénéfice non distribué de l'exercice 2005.

Le capital d'Amen Bank est resté stable à 70 millions de dinars. Les réserves quant à elles, se sont accrues de 13,9 millions de dinars ou 9,9% pour atteindre 154,5 millions de dinars.

2. Les provisions

Le total des provisions s'est élevé à 138,6 millions de dinars à fin décembre 2006 en diminution de 39,2 millions de dinars par rapport à son niveau de décembre 2005. Cette variation se détaille comme suit:

- Dotation nette pour l'exercice 2006 de 35,0 millions de dinars
- Réintégration des provisions afférentes aux créances radiées et reprises au bilan suite à une décision de l'administration fiscale pour 3,3 millions de dinars
- Diminution des provisions en relation avec les créances radiées et cédées en 2006 pour un montant de 77,5 millions de dinars.

Par forme d'actifs, les provisions se répartissent comme suit:

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Variation	%
Provisions sur crédits	103 046	145 960	-42 914	-29,4
Provisions sur dépréciation titres	13 633	14 134	-501	-3,5
Provisions sur autres postes d'actif	21 938	17 710	4 228	23,9
Total Provisions	138 617	177 804	-39 187	-22,0

3. Les agios réservés

Le total des agios réservés est passé de 92,7 millions de dinars à fin décembre 2005 à 82,4 millions de dinars à fin décembre 2006. Cette variation en moins de 10,3 millions de dinars, résulte:

- d'une réservation pour l'exercice 2006 de 25,0 millions de dinars,
- d'une reprise des agios réservés au titre de l'exercice 2006 pour 8,4 millions de dinars,
- d'une reprise des agios réservés sur plus values de portage de 0,1 million de dinars suite à leur encaissement effectif,
- et d'une diminution de 26,8 millions de dinars suite aux cessions et radiations des créances au titre de l'exercice 2006.

III - LES EMPLOIS

L'encours des emplois a enregistré une augmentation de 218,9 millions de dinars ou 11,2%, passant de 1.960,4 millions de dinars à fin décembre 2005 à 2.179,2 millions de dinars à fin décembre 2006. Cette évolution résulte essentiellement des éléments suivants :

- une progression de 143,0 millions de dinars des crédits à la clientèle,
- et un accroissement de 71,8 millions de dinars du portefeuille titres.

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Variation	%
Crédits à la clientèle	1 771,5	1 628,5	143,0	8,8
Portefeuille titres (*)	333,8	262,0	71,8	27,4
Valeurs immobilisées	74,0	69,9	4,1	5,8
TOTAL EMPLOIS	2 179,2	1 960,4	218,9	11,2

(*) Portefeuille Titres commercial & Portefeuille d'investissement

1. Les crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle sont passés de 1.628,5 millions de dinars à fin décembre 2005 à 1.771,5 millions de dinars à fin décembre 2006, enregistrant ainsi une augmentation de 143,0 millions de dinars ou 8,8%. Le tableau ci-après retrace les principales composantes de cette variation.

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	388,1	413,9	-25,8	-6,2
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 219,1	1 066,5	152,6	14,3
Crédits sur ressources spéciales	164,4	148,1	16,2	11,0
Total créances sur la clientèle	1 771,5	1 628,5	143,0	8,8

Quant à la répartition des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature, par secteur d'activité, elle continue à évoluer en fonction de la stratégie arrêtée favorisant le financement des activités de services.

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

SECTEUR	2006	2005	Variation	
			Variation	%
I - AGRICULTURE	52 161	56 098	-3 937	-7,0
II- INDUSTRIE	900 009	884 700	15 309	1,7
Mines	357	105	252	240,0
Energie	23 468	24 355	-887	-3,6
Industries agro-alimentaires	189 038	191 050	-2 012	-1,1
Matériaux de construction	118 954	108 944	10 010	9,2
Industries mécaniques et électriques	180 042	170 506	9 536	5,6
Chimie et caoutchouc	117 467	98 808	18 659	18,9
Textile	19 222	25 817	-6 595	-25,5
Habillement et cuir	77 693	91 045	-13 352	-14,7
Bois, liège et ameublement	22 265	22 656	-391	-1,7
Papier, imprimerie et industries diverses	67 799	65 328	2 471	3,8
Bâtiment et travaux publics	83 704	86 086	-2 382	-2,8
III- SERVICES	1 338 068	1 195 660	142 408	11,9
Tourisme	251 923	253 369	-1 497	-0,6
Transport et télécommunication	59 901	52 732	7 169	13,6
Commerce agro-alimentaire	51 906	43 706	8 200	18,8
Commerce matériaux de construction	55 898	59 007	-3 109	-5,3
Commerce quincaillerie et assimilés	66 594	60 199	6 395	10,6
Commerce textile et cuir	35 121	40 352	-5 231	-13,0
Commerce divers	181 376	147 286	34 090	23,1
Promotion immobilière	157 324	126 916	30 408	24,0
Autres services	478 025	412 093	65 932	16,0
Total	2 290 238	2 136 458	153 780	7,2

Pour ce qui est des engagements par signature, signalons que le montant global des cautions et avals accordés à la clientèle a atteint au 31 décembre 2006, un encours de 242,6 millions de dinars contre 219,3 millions de dinars à fin 2005, soit une croissance de 23,3 millions de dinars ou 10,6%.

Les Crédits documentaires, quant à eux, sont passés de 89,2 millions de dinars à fin décembre 2005 à 110,8 millions de dinars à fin décembre 2006 soit une augmentation de 21,6 millions de dinars.

Les engagements par signature se présentent comme suit :

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Cautions, Avals	242,6	219,3	23,3	10,6
Crédits documentaires	110,8	89,2	21,6	24,2
Engagements de financement donnés	0,8	0,7	0,1	14,3
TOTAL	354,2	309,2	45,0	14,5

2. Le portefeuille titres

2-1 Le portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial s'est établi à 8,7 millions de dinars à fin décembre 2006, soit une augmentation de 4,2 millions de dinars résultant notamment :

- d'une augmentation de l'encours des bons de trésor à court terme ;
- d'une reprise nette des provisions sur titres de 0,9 million de dinars.

A la date de clôture la composition du portefeuille titres commercial est la suivante:

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Titres à revenu fixe	6,5	3,2	3,3	102,6
Bon de trésor à court terme	6,2	3,0	3,2	106,3
Créances rattachées	0,3	0,2	0,1	43,3
Titres à revenu variable	2,3	1,4	0,9	66,4
Titres de placement en actions	3,3	3,2	0,0	1,5
Provisions pour dépréciation des placements en actions	-1,0	-1,9	0,9	-46,5
TOTAL	8,7	4,6	4,2	91,7

2-2 Le portefeuille d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 325,2 millions dinars à fin décembre 2006 enregistrant ainsi une augmentation de 67,7 millions par rapport à 2005. Cette variation résulte notamment:

- de l'accroissement de l'encours des BTA, qui est passé de 150,0 millions de dinars à fin décembre 2005 à 204,2 millions de dinars en 2006, soit une augmentation de 54,2 millions de dinars ou 36,1% ;
- de la souscription en 2006 à deux fonds gérés par la SICAR AMEN de 20,0 millions de dinars. Ainsi l'encours des fonds gérés s'est établi à 33,7 millions de dinars à fin décembre 2006 contre 13,1 millions de dinars en 2005.

A fin 2006, la composition du portefeuille titres d'investissement est la suivante:

(CHIFFRES EN 1.000.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Titres d'investissement	268,3	191,4	77,0	40,2
Titre de participation	6,9	5,5	1,4	25,2
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	28,6	23,3	5,3	22,8
Parts dans les entreprises liées	6,9	26,8	-19,8	-74,2
Participation avec convention en rétrocession	14,3	10,5	3,9	37,1
Créances rattachées	0,1	0,1	0,0	0,0
TOTAL	325,2	257,5	67,7	26,3

3. Les immobilisations

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées d'une année à l'autre de 69,9 millions de dinars à fin 2005 à 74,0 millions et ce compte tenu d'une dotation aux amortissements de 3,8 millions de dinars.

IV - LA LIQUIDITE

A fin décembre 2006, le ratio de liquidité s'est établi à 104,6% contre 105,7% à fin décembre 2005, soit une diminution de 1,1 point.

En moyenne, le ratio de liquidité a atteint le niveau de 107,34% en 2006 contre 96,46% une année auparavant.

V - LE RATIO DE CAPITAL

Le ratio de capital d'Amen Bank s'est situé à 10,8% fin décembre 2006 contre 11,8% publié à fin décembre 2005, soit une baisse de 1,0 point contre une norme réglementaire de 8%.

VI - L'EXPLOITATION

Amen Bank a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 190,6 millions de dinars contre 170,4 millions de dinars une année auparavant, soit une augmentation de 20,2 millions de dinars ou 11,9%. Cette augmentation a été réalisée principalement au niveau :

- des intérêts et revenus assimilés à concurrence de 14,5 millions de dinars ;
- des commissions reçues à concurrence de 2,7 millions de dinars ;
- des revenus du portefeuille titres et opérations financières à concurrence de 3,0 millions de dinars.

Les principaux indicateurs du compte d'exploitation au 31 décembre 2006 se présentent comme suit :

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Chiffre d'Affaires	190 679	170 409	20 270	11,9
Produit Net Bancaire	98 519	92 414	6 105	6,6
Résultat Net	19 865	19 444	421	2,2

1- Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 11,9% qui a concerné notamment :

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Intérêts et revenus assimilés	142 537	128 035	14 502	11,3
Commissions reçues	23 371	20 636	2 735	13,3
Revenus du portefeuille titres et opérations financières	24 771	21 738	3 033	14,0
TOTAL	190 679	170 409	20 270	11,9

a- Les intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés, réalisés durant l'exercice 2006, sont passés de 128,0 millions de dinars à 142,5 millions de dinars soit une progression de 14,5 millions de dinars ou 11,3%. Cette évolution provient principalement des produits sur les opérations avec la clientèle.

Les agios réservés nets non comptabilisés parmi les produits, ont atteint 16,6 millions de dinars résultant d'une réservation de 25,0 millions de dinars partiellement compensée par une reprise pour 8,4 millions de dinars.

Les intérêts et revenus assimilés représentent ainsi 74,8% du chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2006 soit la même quote part enregistrée en 2005. Ils sont détaillés dans le tableau ci dessous:

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Intérêts sur les établissements bancaires et financiers	5 505	3 804	1 701	45,0
Intérêts sur opérations avec la clientèle	131 868	119 841	12 027	10,0
Commissions à caractère d'intérêts	5 164	4 390	774	17,6
Total intérêts et revenus assimilés	142 537	128 035	14 502	11,3

Les revenus sur les opérations avec la clientèle ont totalisé 131,9 millions de dinars durant l'exercice 2006 contre 119,8 millions de dinars en 2005 soit une augmentation de 12,0 millions de dinars ou 10,0% due essentiellement à l'augmentation de l'encours moyen du portefeuille effets en dinars, des prêts en devises, des crédits sur ressources spéciales et des débits en compte.

De leur côté les revenus sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers ont progressé de 1,7 million de dinars sous l'effet d'une part de l'augmentation des capitaux moyens des prêts interbancaires en devises et d'autre part de l'accroissement des taux d'intérêts en devises.

b - Les commissions reçues

Les commissions bancaires ont atteint 23,4 millions de dinars au cours l'exercice 2006 contre 20,6 millions de dinars au cours de l'exercice 2005 enregistrant ainsi une progression de 2,8 millions de dinars ou 13,3%. Cette progression a été réalisée notamment au niveau des commissions d'études et de gestion avec une évolution de 1,2 million de dinars ou 46,9%.

La part des commissions dans le chiffre d'affaires est passée d'une année à l'autre de 12,1% à 12,3% .

Le taux de couverture de la masse salariale par les commissions s'est établi à 81,0% contre 84,0 % au cours de l'exercice 2005.

Par nature d'opérations, les commissions se répartissent comme suit:

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Commissions sur chèques, effets, virements et tenue de comptes	11 616	10 888	728	7,0
Commissions sur placement et titres	1 903	1 843	60	3,3
Commissions sur commerce extérieur et change	2 824	2 379	445	18,7
Commissions sur opérations monétiques et banque directe	3 166	2 879	287	10,0
Commissions de gestion, d'étude et d'engagement	3 742	2 547	1 195	46,9
Autres commissions	120	100	20	20,0
Total commissions reçues	23 371	20 636	2 735	13,3

c- Le produit du portefeuille titres et des opérations financières

Les produits du portefeuille titres et des opérations financières ont atteint 24,7 millions de dinars contre 21,7 millions de dinars en 2005 soit une progression de 3,0 millions de dinars ou 14% due essentiellement à l'évolution positive des revenus sur les Bons de Trésors Assimilables (BTA) pour 2,0 millions de dinars.

Rapportés au chiffre d'affaires, les revenus du portefeuille titres sont passés de 12,8% à fin décembre 2005 à 13% en 2006. Ils représentent 25,1% du Produit Net Bancaire en 2006, contre 23,5% pour l'exercice précédent.

L'évolution positive des gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières est due principalement à la reprise sur provisions des titres de placement de 0,9 million de dinars et aux bénéfices de change sur factures.

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Gain net sur titres de transaction	3	12	-9	-75,0
Gain net sur titres de placement	1 320	299	1 021	341,5
Gain net sur opérations de change	6 737	7 040	-303	-4,3
Gain net sur billets de banques étrangères	1 611	1 475	136	9,2
Gain net sur chèques de voyage	22	11	11	100,0
Gain net sur opérations de change sur factures	299	60	239	398,3
Gain net sur opérations de change en compte	4 805	5 494	-689	-12,5
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	8 060	7 351	709	9,7

Par ailleurs, l'évolution des gains sur portefeuille titres d'investissement est explicitée dans le tableau ci-dessous:

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	13 528	10 940	2 588	23,7
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	324	413	-89	-21,5
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	1 330	1 852	-522	-28,2
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises associées	1 389	1 133	256	22,6
Dividendes et revenus assimilés sur portages.	140	49	91	185,7
Gain sur portefeuille titres d'investissement	16 711	14 387	2 324	16,2

La diminution des dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées s'explique notamment par la réduction du capital de la Société SICAR AMEN.

2 - les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 14,2 millions en dinars ou 18,2%, passant de 78,0 millions de dinars en 2005 à 92,2 millions de dinars en 2006. Ces charges représentent ainsi 48,3% du chiffre d'affaires en 2006 contre 45,8% en 2005.

L'augmentation des charges d'exploitation bancaire est due principalement à la sensible augmentation des ressources et à la hausse du taux d'intérêt du marché monétaire.

Les composantes des charges d'exploitation bancaires se présentent comme suit :

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Intérêts encourus et charges assimilées	89 687	75 226	14 461	19,2
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 072	2 402	-330	-13,7
Opérations avec la clientèle.	75 744	61 575	14 169	23,0
Emprunts et ressources spéciales	8 948	8 187	761	9,3
Autres intérêts et charges	2 923	3 062	-139	-4,5
Commissions encourues	2 473	2 769	-296	-10,7
Total charges d'exploitation bancaires	92 160	77 995	14 165	18,2

3- Le produit net bancaire

Le produit net bancaire a atteint 98,5 millions de dinars contre 92,4 millions de dinars en 2005, soit une augmentation de 6,1 millions de dinars ou 6,6%.

Cette augmentation est due principalement à l'évolution des marges sur les commissions et des revenus des titres et opérations financières.

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Marge sur opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 433	1 402	2 031	144,9
Marge sur opérations avec la clientèle	49 418	51 406	-1 988	-3,9
Marge sur commissions	20 897	17 867	3 030	17,0
Revenus sur titres et opérations financières	24 771	21 739	3 032	13,9
Produit net bancaire	98 519	92 414	6 105	6,6

Rapportées au Produit Net Bancaire, ces marges se présentent comme suit:

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	Part en %	2005	Part en %
Marge sur opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 433	3,5	1 402	1,5
Marge sur opérations avec la clientèle	49 418	50,2	51 406	55,6
Marge sur commissions	20 897	21,2	17 867	19,3
Revenus sur titres et opérations financières	24 771	25,1	21 739	23,5
P N B	98 519	100,0	92 414	100,0

4- Les charges opératoires

Les charges opératoires ont totalisé 42,0 millions de dinars en 2006 contre 37,3 millions de dinars une année auparavant, soit une évolution de 12,6% ou 4,7 millions de dinars.

Cette augmentation concerne les frais du personnel avec un accroissement de 4,2 millions de dinars expliquée notamment par la révision réglementaire des salaires. Aussi, la masse salariale s'est-elle élevée à 28,8 millions de dinars contre 24,6 millions de dinars une année auparavant.

Quant aux charges générales d'exploitation, elles ne se sont accrues que de 5,1% pour s'élever à 9,4 millions de dinars contre 9,0 millions de dinars à fin 2005.

Enfin, les dotations aux amortissements se sont maintenues en 2006 à leur niveau de 2005, soit 3,8 millions de dinars.

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Frais de personnel	28 842	24 572	4 270	17,4
Charges générales d'exploitation	9 443	8 981	462	5,1
Dotations aux amortissements	3 761	3 789	-28	-0,7
Total charges opératoires	42 046	37 342	4 704	12,6

Les charges opératoires représentent 22,1% du chiffre d'affaires contre 21,9% en 2005. En conséquence, le coefficient d'exploitation s'est accru de 2,3 points passant d'une année à l'autre de 40,4% à 42,7%.

5- Le résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation (avant provisions, impôts, et amortissements) a atteint 60,8 millions de dinars, pour représenter 31,9% du chiffre d'affaires et 61,7% du produit net bancaire. De ce résultat brut, ont été affectés :

- des dotations aux provisions pour 35,5 millions de dinars,
- des dotations aux amortissements pour 3,8 millions de dinars
- et un montant d'impôts de 1,7 million dinars optimisé grâce à des réinvestissements exonérés pour 14,6 millions de dinars.

6- Le résultat net

Le résultat net réalisé par Amen Bank a enregistré une progression de 2,2%, passant de 19,4 millions de dinars en 2005 à 19,9 millions de dinars en 2006.

VI - L'EVOLUTION DU COURS BOURSIER

L'action AMEN BANK a enregistré au cours de l'année 2006 un volume de transactions touchant 224.470 titres contre 125.722 titres en 2005. Les montants traités ont atteint 5,668 millions de dinars. Le cours de l'action a évolué entre 18,000 dinars et 30,020 dinars pour clôturer l'année 2006 à 26,960 dinars avec un PER (Cours boursier/ bénéfices) de 9,5.

EVOLUTION DE L'ACTION AMEN BANK

	2006	2005	Variation	
			Montant	(%)
Cours de l'action Amen Bank (en dinars)	26,960	18,800	8,160	43,4
Fonds propres (après affectation) /par action	31,170	29,281	1,889	6,5
Price Earning Ratio (PER)	9,5	6,8	2,7	39,7
Bénéfice par action (en dinars)	2,838	2,778	0,060	2,2
Capitalisation boursière (en millions de dinars)	188,7	131,6	57,1	43,4
Capitalisation boursière / Fonds propres	0,86	0,64	0,22	34,4

VII - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Au cours des cinq dernières années (2002-2006), le total du bilan d'Amen Bank a progressé en moyenne de 5% l'an pour passer d'un total de 1.914 mille dinars en 2002 à 2.411 mille dinars en 2006. Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression annuelle moyenne de 6,3% en passant de 1.411 mille dinars en 2002 à 1.860 mille dinars en 2006.

Au cours de la même période, les ressources spéciales sont passées de 163 mille dinars à 210 mille dinars, leur part dans le financement des créances sur la clientèle est passée de 10,9% en 2002 à 11,9% en 2006.

Les capitaux propres ont vu leur part augmenter de 8,8% en 2002 à 9,3% en 2006. Ils représentent 11,5% des crédits en 2006 contre 10,3% en 2002.

Les créances sur la clientèle sont passées de 1.495 mille dinars en 2002 à 1.771 mille dinars en 2006 enregistrant un taux de progression moyen de 6,4% par an. Quant au portefeuille titres, il a plus que doublé au cours de cette période et ce grâce aux investissements en BTA.

Le chiffre d'affaires d'Amen Bank a progressé à un taux moyen de 7,7% l'an pour atteindre 191 mille dinars en 2006. Mais sa structure a subi des changements significatifs puisque les intérêts ne représentent que 74,8% en 2006 contre 78,6 % en 2002. La part des produits du portefeuille titres passe de 8,6% du chiffre d'affaires de 2002 à 13,0% de celui de 2006. Les charges d'exploitation bancaires représentent 48,3% du chiffre d'affaires de 2006 alors qu'en 2002 elles représentaient 53,8%.

Le produit net bancaire s'est amélioré en atteignant 51,7% du chiffre d'affaires de 2006 contre 46,2% en 2002 et ce grâce à une progression moyenne de 5,8% par an.

Pour les années à venir, Amen Bank poursuivra la réalisation de son plan stratégique 2006-2010 dont les grandes lignes se résument comme suit :

- Faire évoluer les ressources à un taux moyen de 6% pour garder une part de marché comprise entre 9 et 10% ;
- Lancer des emprunts obligataires en vue de s'assurer des ressources stables ;
- Augmenter le capital pour atteindre 100 millions de dinars ;
- Maintenir un taux de croissance des crédits à la clientèle autour de 6% ;
- Augmenter la part des BTA dans le portefeuille titre ;
- Maintenir un taux de progression du chiffre d'affaires à un niveau de 6% ;
- Faire baisser le coût de ressources ;
- Augmenter le Produit Net Bancaire à un taux de 8% l'an ;

- Faire baisser le taux des créances classées à 15% en 2009 ;
- Assurer une couverture des créances classées à hauteur de 70% par les provisions en 2009.

VIII - LES ORGANES DU CONTROLE

A l'occasion de la nouvelle réglementation introduite par la Banque Centrale de Tunisie sur le contrôle interne, Amen Bank a entrepris une évaluation de son dispositif de contrôle en vue de son adaptation aux nouvelles normes réglementaires. Le Comité Permanent d'Audit, le Comité Exécutif de Crédit et l'Organe Permanent de Contrôle de la Conformité ont été mis en place et sont désormais fonctionnels.

Le contrôle interne est assuré à trois niveaux différents :

- Les unités de productions : agences et métiers centraux ;
- La Direction des Contrôles ;
- La Direction de l'Audit Interne et de l'inspection.

Un processus d'autoévaluation pour l'ensemble de ces organes a été engagé, il permettra d'identifier spécifiquement pour chacun d'entre eux les mesures nécessaires à l'instauration d'un contrôle interne.

Par ailleurs, Amen Bank compte installer un logiciel performant permettant de gérer l'ensemble des risques bancaires et en vue de se préparer à une mise en place des dispositifs de contrôle prudentiels objet des règles de Bâle II.

IX - L'ACTIVITÉ DE L'INTERNATIONAL

Le total des flux commerciaux et financiers a atteint 3.108,0 millions de dinars contre 2.653,0 millions de dinars en 2005, soit un taux de croissance de 17,5%. Cette progression est due autant à l'évolution des opérations financières qui ont progressé de 17,6% qu'aux opérations commerciales qui ont évolué de 16,7%.

Pour leur part, les opérations de financement en devises ont connu une augmentation 37,2% et ce, malgré un contexte mondial de hausse des taux d'intérêt sur les principales devises, notamment l'euro et le dollar américain.

Les ressources extérieures gérées par Amen Bank se sont établies à 184,6 millions de dinars contre 162,9 millions de dinars une année auparavant, soit une augmentation de 21,7 millions de dinars ou 13,4%. Cette évolution est due essentiellement aux nouvelles imputations sur la ligne BEI III pour 17,2 millions de dinars et sur la ligne KFW pour 5,5 millions de dinars.

Ces évolutions sont le fruit conjugué d'un effort accru de démarchage et d'une constante amélioration de la qualité des services facilitée par l'entrée en exploitation des nouvelles applications informatiques.

X - L'ACTIVITÉ MONÉTIQUE

L'activité monétique a été caractérisée en 2006 par l'élargissement de l'offre de cartes au moyen notamment du lancement de trois nouveaux types de cartes : les cartes AMEX Green et Gold, la carte de crédit ainsi que la première carte « allocation touristique ». Le nombre total des cartes émises s'est ainsi élevé à 48.383.

En conséquence, l'activité monétique d'AMEN BANK a confirmé sa progression. En effet, le mouvement global monétique a atteint 178,1 millions de dinars, soit une augmentation de 15,0% par rapport à 2005. Cette progression a notamment concerné le mouvement effectué auprès des affiliés.

Le mouvement enregistré auprès des DAB a également progressé de 18,0%. En outre, au cours de l'année 2006, le parc DAB s'est enrichi de 6 nouveaux automates, portant ainsi le nombre total des DAB à 90 dont 22 hors site.

Par ailleurs, la mécanisation des opérations se poursuit à un rythme soutenu. Les opérations collectées auprès des automates (DAB et TPE) ont représenté 91,9% du volume global traité, contre 90,1% en 2005.

XI - LA FORMATION ET LES RESSOURCES HUMAINES

Au terme de l'année 2006, l'effectif de la banque s'est établi à 972 personnes contre 979 en 2005. Cette diminution est expliquée par le départ de 20 employés dont 16 à la retraite, compensé partiellement par le recrutement de 13 employés dont 8 diplômés de l'enseignement supérieur.

Le personnel d'encadrement d'Amen Bank a atteint 460 employés, dont 267 diplômés de l'enseignement supérieur. Le taux d'encadrement a connu une progression de 6,7% par rapport à 2005, pour s'établir à 47,3%; un des taux les plus élevés de la profession bancaire. La masse salariale s'est élevée à 29 millions de dinars, en progression de 18% par rapport à 2005.

Par ailleurs, la formation du personnel s'est nettement intensifiée durant 2006 en terme de volume et de variété des thèmes programmés. Ainsi, le nombre d'actions internes et externes réalisées courant 2006 a atteint 165 actions pour un nombre horaire global de plus de 5.600 heures.

Pour ce qui est de la politique sociale, l'année 2006 a été caractérisée par l'octroi de plus de 710 prêts dont 102 prêts à l'habitat (acquisition, construction et complément à l'habitat), 210 au titre de prêts exceptionnels et plus de 370 représentant des crédits à la consommation (présalaire). L'enveloppe des prêts a atteint 4,9 millions de dinars, contre 4,0 millions de dinars en 2005, soit une augmentation de 21,8%.

X - LE SYSTÈME D'INFORMATION

L'année 2006 a été marquée par l'avancement du processus de mise en place du nouveau système d'information au niveau de deux principaux axes suivants:

- La consolidation du système d'information ;
- L'intégration de logiciel acquis sur le marché.

Amen Bank s'est attelée à développer toutes les filières métiers touchant principalement son back office et intégrant davantage l'agence dans les étapes de commercialisation et de prise de décision. Le Workflow développé en interne a été étendu à la majorité des applications de la banque parallèlement au système de gestion des habilitations.

Ainsi, avec le démarrage du développement du référentiel, Amen Bank s'est dotée d'un noyau capable de supporter plusieurs applications métiers d'une façon intégrée et performante.

En parallèle, Amen Bank a poursuivi la mise en place des applications informatiques relatives à la gestion de comptes, l'automatisation des contrats de prêts, des créances professionnelles, l'intégration d'un nouveau progiciel permettant la gestion et l'automatisation de toutes les opérations avec l'étranger, les engagements par signature, la gestion de risque, les modules de comptabilité et reporting, le contrôle de gestion, l'activité dépositaire, la gestion des titres et la gestion des ressources humaines.

La fonction monétique a été renforcée par l'achèvement des tâches back office du Serveur Monétique avec la gestion des commerçants, des TPE, de l'escompte des factures et l'implémentation du nouveau protocole DAB et la fonction de libre service.

Au niveau du front office, l'année 2006 a été marquée par le démarrage du Projet Migration du système agence en migrant les anciennes applications B20 sur le système Windows et par le lancement d'une nouvelle catégorie d'opérations sur @mennet et l'enrichissement du serveur Amen SMS par des prestations très avantageuses

Sur le plan technique, Amen Bank a mis en place une nouvelle solution éditique qui centralise et améliore les aspects présentation du courrier client ainsi qu'une nouvelle solution «Gestion Electronique de Documents». De même Amen Bank a procédé à la migration de plusieurs applications sur le portail de la banque permettant, en passant au mode Web, d'unifier l'accès via une seule entrée.

Sur le plan national, Amen Bank a participé activement à la mise en place du projet central d'informations de la Banque Centrale de Tunisie et au système de gestion des gros montants.

Les Sociétés Financières du Groupe Amen

COMAR

Après plus de trente années d'activité, la Comar se positionne aujourd'hui comme le premier assureur privé en Tunisie grâce à sa rigueur dans la gestion technique et financière et à la qualité de son réseau de distribution.

La consolidation permanente de son assise financière lui a permis de disposer des meilleurs indicateurs de solidité et de solvabilité dépassant les normes en vigueur en matière de règles prudentielles. En effet, la Comar couvre 3,4 fois la marge de solvabilité réglementaire minimale et le taux de couverture de ses engagements par les actifs admis en représentation dépasse largement les 100%.

Soucieuse de préserver la place de choix qu'elle occupe aujourd'hui dans son marché, la Comar a mis en place un processus de développement à long terme. Elle a entamé dans ce cadre une stratégie de modernisation de son système d'information et procède en permanence à l'enrichissement de sa gamme de produits.

Les résultats de l'exercice 2006 de la COMAR font ressortir un chiffre d'affaires de 93,885 millions de dinars, en augmentation de 27,6% par rapport à l'année précédente et un bénéfice net de 15,411 millions de dinars, contre 8,853 millions de dinars en 2005.

HAYETT

Riche d'une expérience de 20 ans dans le domaine de l'assurance vie et des systèmes de couvertures sociales, HAYETT a pu consolider sa position de leader sur le marché de l'assurance vie en Tunisie par le développement continu de sa gamme de produits d'épargne et de protection, par le dynamisme de ses réseaux de distribution et par la rigueur de ses méthodes de gestion.

En 2006, le chiffre d'affaires de HAYETT s'est élevé à 11,735 millions de dinars et son bénéfice net a atteint 813 mille dinars.

AMEN LEASE

AMEN LEASE a accompli un grand effort de provisionnement de ses créances tout en mettant en place une politique de recouvrement efficace et un système d'information performant, permettant un meilleur suivi de sa politique d'assainissement.

Dans ce contexte, les revenus bruts du leasing ont regressé en passant de 51,7 millions de dinars à 34,3 millions de dinars. Le résultat net de l'exercice a accusé un déficit de 2,7 millions de dinars fortement affecté par les dotations aux provisions et par les produits réservés.

AMEN INVEST

AMEN INVEST est spécialisée dans les métiers du titre.

Au niveau de la gestion de l'épargne, AMEN INVEST offre aussi bien des produits standardisés de valorisation des capitaux et/ou de dégrèvement fiscal et des solutions spécifiques et sur mesure. Sa gamme de produits d'épargne couvre tous les besoins des placements financiers de la clientèle.

Au niveau des services aux entreprises émettrices, AMEN INVEST propose une solution globale qui va de l'étude du montage financier au placement des titres nouvellement émis.

Au cours de l'exercice 2006, AMEN INVEST a réalisé un chiffre d'affaires de 1,170 millions de dinars pour un total bilan de 5,0 millions de dinars et un bénéfice net de 484,0 mille dinars.

AMEN PROJECT

AMEN PROJECT est une société d'investissement à capital fixe. En 2006, elle a remboursé à ses actionnaires 5 millions de dinars réduisant ainsi son capital à 15 millions de dinars.

A la fin 2006, AMEN PROJECT compte dans son actif 16 participations s'élevant à 11,5 millions de dinars et se répartissant de manière équilibrée entre les secteurs du tourisme, de l'agro-alimentaire, des services financiers et de la santé. Au terme de l'exercice 2006, AMEN PROJECT a réalisé une perte de 1 million de dinars.

SICAR AMEN

SICAR AMEN est une société d'investissement à capital risque créée en 1999 dont le capital social s'élève à 7,5 millions de dinars. Elle a pour objet le renforcement des fonds propres des entreprises et des nouveaux promoteurs, moyennant une prise de participation dans le capital pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession.

Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2006, laissent apparaître un total bilan de 41,5 millions de dinars et un résultat bénéficiaire de 1,1 million de dinars.

SICAV AMEN

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juin 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé à 100,0 millions de dinars en 2006, en augmentation de 8% par rapport à 2005. Il est composé à raison de 99% d'obligations et de titres de créances négociables. SICAV AMEN est en tête du palmarès de part de marché des SICAV MIXTES qui s'établit à 51,3%. Le rendement réalisé au cours de l'année 2006 s'élève à 4,6% net d'impôts.

AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIERE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée le 31 mars 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net comprend à fin 2006 des fonds gérés s'élevant à 249,325 millions de dinars. Sa part de marché des SICAV obligataires s'établit à plus de 10,1%.

Le rendement réalisé durant l'année 2006, compte tenu de la variation de sa valeur liquidative et d'un dividende distribué de 4,050 dinars, s'élève à 4,1% net d'impôts.

SOCIÉTÉ LE RECOUVREMENT

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mille dinars, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-04 du 2/2/1998. L'entrée en exploitation effective de la société a été entamée en 2005 par l'engagement des premières actions de recouvrement.

En 2006, le total bilan s'est élevé à 343,7 mille dinars, alors que le résultat de l'exercice a atteint 26,7 mille dinars.

TUNISIE LEASING

Tunisie Leasing est la première société de leasing créée en Tunisie en 1984. Elle est à la tête d'un Groupe de Sociétés articulées autour des principaux métiers de la finance.

Tunisie Leasing est leader de son marché avec 26% de part de marché. Le groupe s'est également implanté en 2006 en Algérie à travers une filiale Maghreb Leasing Algérie contrôlée conjointement par Tunisie Leasing et Amen Bank.

L'activité de factoring a démarré en 1996 comme Département de Tunisie Leasing et a été filialisée en 1999 par la création de Tunisie Factoring qui détient aujourd'hui 60% de parts de marché et compte comme actionnaire partenaire technique EUROFACTOR leader de l'affacturage en France.

En parallèle, Tunisie Leasing a développé les activités d'intermédiation en Bourse (TUNISIE VALEURS) et le Capital Développement (TUNINVEST SICAR, TUNISIE SICAR, TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR et TUNINVEST INNOVATIONS SICAR).

Tunisie Leasing est cotée à la bourse de Tunis depuis 1992. A fin 2006, ses fonds propres s'élèvent à 57,0 millions de dinars et son résultat net consolidé s'établit à 3,6 millions de dinars.

TUNINVEST

INTERNATIONAL SICAR

Tuninvest International Sicar est une société d'investissement à capital risque créée en 1998 régie par la loi 95-87 et les textes subséquents.

Tuninvest International Sicar investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions, de titres participatifs et d'obligations convertibles en actions. Tuninvest International Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise. Tuninvest International Sicar est aujourd'hui en phase de désinvestissement. Elle a ramené son capital social à 7 millions de dinars après une première réduction intervenue en 2006.

Le total bilan a atteint, 8,0 millions de dinars. Le résultat s'est élevé à 862 mille dinars, soit une rentabilité des capitaux investis de 12,3% contre 11,7% en 2005

TUNINVEST INNOVATIONS SICAR

Tuninvest Innovations Sicar est une société d'investissement en capital risque créée en janvier 2002 régie par la loi 95-87 et les textes subséquents.

Tuninvest Innovations Sicar investit en fonds propres et quasi-fonds propres à travers la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant ou liés à la technologie de l'information et des communications notamment l'infrastructure télécoms, équipements informatiques, le développement et la distribution de software, l'intégration et le conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de la vie.

Le capital social de Tuninvest Innovations Sicar s'élève à 5,5 millions de dinars.

Le total bilan s'est élevé en 2006 à 5.285 mille dinars, alors que le résultat de l'exercice a atteint 82,6 mille dinars, soit une fois et demi le résultat de 2005.

Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- L'audit des états financiers d'Amen Bank, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 224.492 mille dinars, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19.865 mille dinars.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III- Opinion sur les comptes annuels

Nous devons formuler les réserves suivantes :

- Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) aux états financiers, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.
- les engagements de financements au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers des questions évoquées aux paragraphes précédents, ceux ci sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la Banque, malgré les efforts d'amélioration enregistrés durant l'année 2006, comporte un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 mai 2007

K.P.M.G

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé

**MTBF membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS**

Ahmed BELAIFA
Associé

Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, l'article 200 et suivants ainsi que l'article 475 du code des sociétés commerciales, il nous appartient de vous informer que votre Conseil d'Administration nous a avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2006, de conventions suivantes entrant dans le cadre de celles qui sont prévues par les dits articles.

1. La banque a acquis auprès de la société Tunisys (dans laquelle Amen Bank détient 29,85% du capital) du matériel et des équipements informatiques pour un montant de 463 mille dinars. Par ailleurs, cette société a facturé à la banque en 2006 des frais d'entretien du matériel informatique pour un montant de 310 mille dinars.

2. La banque a souscrit des polices d'assurances autos, incendie, vol, transport de valeurs, maladie, invalidité et décès auprès de la société COMAR (qui détient 26,55% du capital de Amen Bank) dont le montant au titre de 2006 s'élève à 1.125 mille dinars.

3. La banque a loué auprès de la société PGI SA (qui détient 20,51% du capital d'Amen Bank) le rez de chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté - Tunis pour un montant de 151 mille dinars (HTVA) au titre de 2006.

4. La banque a loué trois locaux à la société COMAR dont le montant au titre de 2006 s'élève à 16 mille dinars.

5. La banque a loué à la société El Imrane (dans laquelle Amen Bank détient 30% du capital) un local. Le montant du loyer au titre de 2006 est de 20 mille dinars.

6. La banque a conclu, en 1994, deux conventions relatives au dépôt des titres émis par Sicav Amen (dans laquelle Amen Bank détient 0,04% du capital) et des titres émis par Amen Première (dans laquelle Amen Bank détient 0,03% du capital) :

- En contre partie des prestations effectuées pour le compte de Sicav Amen, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 0,75% de l'actif net de Sicav Amen.

- En contre partie des prestations effectuées pour le compte d'Amen Première, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 1% HTVA l'an de l'actif géré, calculé sur la base des ressources effectivement mobilisées par le réseau de la banque.

Le montant de ces commissions comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 1.830 mille dinars.

7. La banque a conclu une convention de gestion administrative avec Sicar Amen (dont le capital est détenu par Amen Bank à hauteur de 88,17%) en date du 18 juin 1999.

Le montant des commissions d'étude et de gestion perçues dans le cadre de cette convention par Amen Bank a totalisé en 2006, 226 mille dinars.

8. La Banque a conclu trois conventions de gestion de fonds avec Sicar Amen :

- Convention en date du 30 novembre 2006 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mille dinars, libéré en 2006.

- Convention en date du 27 décembre 2005 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mille dinars, débloqué en 2006.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés au titre de l'exercice 2006 ont totalisé 412 mille dinars.

La commission de gestion perçue par Sicar Amen à hauteur de 1% l'an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 105 mille dinars.

- Convention en date du 31 décembre 2002 au terme de laquelle, Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds d'un montant de 10.000 mille dinars.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés ont totalisé au 31 décembre 2006 un montant de 218 mille dinars.

La commission de gestion perçue par SICAR AMEN à hauteur de 1% par an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 115 mille dinars.

9. Dans le cadre du projet de fusion de la société Amen Lease avec Tunisie Leasing, il a été convenu qu'un pacte de fusion sera établi au début de 2007 pour fixer les modalités de la fusion. A cette date, aucune concrétisation de ce pacte n'a eu lieu.

Il est à noter, qu'en 2005, Amen Bank a signé une lettre de confort, au niveau de laquelle elle se porte garante des engagements résiduels d'Amen Lease.

Par ailleurs, et en dehors de ces opérations, nous n'avons pas été informés d'autres opérations pouvant rentrer dans le cadre des dits articles.

Tunis, le 17 mai 2007

K.P.M.G

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé

**MTBF membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS**

Ahmed BELAIFA
Associé

Les Résolutions

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2006 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2006 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	19 864 960,545
Report à nouveau	852,521
1er reliquat	19 865 813,066
Réserves légales	0
Bénéfice à répartir	19 865 813,066
Réserve à régime spécial	153 433,905
2ème reliquat	19 712 379,161
Dividendes statutaires au taux de 5%	3 500 000,000
Super dividendes au taux de 4%	2 800 000,000
Tantième	0
Fonds social	750 000,000
Fonds de retraite	300 000,000
Réserves extraordinaires	12 360 000,000
Report à nouveau 2006	2 379,161

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes, des superdividendes pour le 29 juin 2007.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 100 millions de dinars. Elle délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Quatrième Résolution

Le mandat du commissaire aux Comptes le cabinet de Moncef BOUSSANNOUGA ZAMOURI venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2006.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Sixième Résolution

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration d'AMEN BANK à acheter et à revendre ses propres actions pour réguler le cours en bourse, et le mandate pour en fixer les modalités, dans les limites autorisées par les textes susmentionnés, et notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée..

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe pour l'année 2007 le montant des jetons de présence à 180 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à un montant global de 25 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Les Etats Financiers

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

(Unité : en 1000 DT)

ACTIF	NOTE	31/12/06	31/12/05 retraité	31/12/2005 publié
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	137 833	49 902	50 006
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	68 472	105 434	105 447
AC3 Créances sur clientèle	3.3	1 771 475	1 628 479	1 633 373
AC4 Portefeuille titres commercial	3.4	8 741	4 559	4 558
AC5 Portefeuille d'investissement	3.5	325 173	257 456	257 456
AC6 Valeurs immobilisées	3.6	73 971	69 886	70 221
AC7 Autres actifs	3.7	25 136	24 547	15 919
TOTAL ACTIF		2 410 801	2 140 263	2 136 980

PASSIF	NOTE	31/12/06	31/12/05 retraité	31/12/2005 publié
PA1 Banque centrale et CCP	4.1	74 000	0	0
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	30 586	30 197	30 180
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	1 860 588	1 688 483	1 690 078
PA4 Emprunts et ressources spéciales	4.4	210 441	197 447	197 447
PA5 Autres passifs	4.5	10 694	13 569	8 707
TOTAL PASSIF		2 186 309	1 929 696	1 926 412

CAPITAUX PROPRES	NOTE	31/12/06	31/12/05 retraité	31/12/2005 publié
CP1 Capital	5	70 000	70 000	70 000
CP2 Réserves	5	134 203	120 699	120 700
CP3 Actions propres	5	0	0	0
CP4 Autres Capitaux Propres	5	423	423	423
CP5 Résultats reportés	5	1	1	1
CP6 Résultat de l'exercice	5	19 865	19 444	19 444
TOTAL CAPITAUX PROPRES		224 492	210 567	210 568
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 410 801	2 140 263	2 136 980

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

(Unité : en 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS	NOTES	31/12/06	31/12/05 retraité	31/12/2005 publié
HB1 Cautions, avals et autres garanties données	6.1	242 625	219 327	198 220
HB2 Crédits documentaires	6.2	110 838	89 218	179 643
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		353 463	308 545	377 863
ENGAGEMENTS DONNES	6.3			
HB3 Engagements de financement donnés		11	0	20 800
HB4 Engagements sur titres		750	750	750
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		761	750	21 550
ENGAGEMENTS RECUS				
HB7 Garanties reçues	6.4	69 383	71 659	296 311
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		69 383	71 659	296 311

ETAT DE RESULTAT
DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

(Unité : en 1000 DT)

	NOTE	31/12/06	31/12/05 retraité	31/12/2005 publié
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7.1			
PR1 Intérêts et revenus assimilés		142 537	128 035	127 949
PR2 Commissions reçues	7.2	23 371	20 636	20 425
PR3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7.3	8 060	7 351	6 902
PR4 Revenus du portefeuille titre d'investissement	7.4	16 711	14 387	14 387
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		190 679	170 409	169 663
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	-89 686	-75 226	-75 256
CH2 Commissions encourues		-2 474	-2 769	-1 855
CH3 Pertes du portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-92 160	-77 995	-77 111
PRODUIT NET BANCAIRE		98 519	92 414	92 552
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-35 501	-35 881	-35 881
PR6/CH5 Dotations aux provisions résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-452	459	459
PR7 Autres produits d'exploitation		889	820	868
CH6 Frais de personnel	7.6	-28 842	-24 572	-23 642
CH7 Charges générales d'exploitation	7.6	-9 443	-8 981	-10 097
CH8 Dotations aux amortissements	7.6	-3 761	-3 789	-3 789
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 409	20 470	20 470
PR8/CH9 Solde en gain \ perte provenant des éléments ordinaires		149	343	343
CH11 Impôts sur les bénéfices		-1 693	-1 369	-1369
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		19 865	19 444	19 444
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		19 865	19 444	19 444

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

(unité : en 1000 DT)

	Note 8	Période du 01/01 au 31/12/2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille investissement)		177 063
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-73 883
Dépôts/Retrait des dépôts auprès des établissements bancaires financiers		-8 455
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-182 035
Dépôts/Retrait des dépôts de la clientèle		153 801
Titres de placements		-4 097
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-28 868
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-13 536
Impôts sur le bénéfice		0
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	8.1	19 990
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		14 931
Acquisition/cessions sur portefeuille d'investissement		-66 031
Acquisition/cessions sur immobilisations		-7 846
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	8.2	-58 946
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émissions d'actions Titres de placements		
Émissions d'emprunts Titres de placements		
Remboursement d'emprunts		-3 000
Augmentation/diminution ressources spéciales		16 021
Dividendes versés		-5 940
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	8.3	7 081
Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalent de liquidités		
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de la période		-31 875
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période (*)	8.4	93 195
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	8.4	61 320

(*) Retraité

Les Notes aux Etats Financiers

NOTE N°1-RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers d'AMEN BANK arrêtés au 31 Décembre 2006 sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°2- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2006 en appliquant les principes et les conventions comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

En application de ces normes, les agios réservés, les produits perçus d'avance et les provisions sur prêts et portefeuille titres, sont présentés en soustraction des postes d'actifs correspondants.

De la même manière, les intérêts courus et non échus sur les crédits à court terme, les intérêts débiteurs relatifs au quatrième trimestre ainsi que les produits à recevoir sur le portefeuille titres d'investissement sont ajoutés aux postes d'actifs correspondants.

Les primes de bilan et gratifications sont constatées en charges à leur décaissement étant donné que leur montant ne peut être déterminé d'une manière certaine qu'après l'arrêté comptable.

Nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour :

- la prise en compte des produits et des charges,
- l'évaluation des créances et des titres et
- la conversion des opérations en devises.

2-1 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR PRETS A COURT TERME

Les intérêts sur les prêts à court terme, crédits directs et crédits de gestion, sont perçus et comptabilisés d'avance. Les produits constatés qui ne se rattachent pas à l'exercice, font l'objet d'une régularisation pour l'arrêté du résultat au 31 Décembre.

2-2 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR PRETS A MOYEN ET LONG TERME

Les intérêts sur les prêts à moyen et long terme sont perçus à terme échu. La partie courue et non échue fait l'objet d'une régularisation comptable au 31 Décembre.

2-3 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR COMPTES DEBITEURS

Les intérêts et commissions sur comptes débiteurs relatifs au quatrième trimestre ont été comptabilisés et ajoutés à la rubrique AC03 « créances sur la clientèle ».

2-4 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS

Pour l'arrêté de la situation au 31/12/2006, une dotation aux provisions a été constatée pour le montant de 35.000 mille dinars.

Le stock des provisions s'est situé à 138.617 mille dinars à fin décembre 2006 en diminution de 39.187 mille dinars par rapport à son niveau de décembre 2005.

Cette variation s'explique comme suit :

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

Rubrique	Montant
Total des provisions 2005	177 804
Dotation nette 2006	35 000
Réintégration des créances radiées suite à une décision de l'administration fiscale	3 335
Reprise sur provisions constituées au titre des créances radiées et cédées en 2006	-77 522
Provisions au 31-12-2006	138 617
Variation	-39 187

2-5 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS POUR RISQUE SUR PRETS

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

2-6 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires et à la circulaire BCT n° 91-24, l'évaluation des titres détenus par la Banque se fait sur la base des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés et du dernier cours boursier pour les titres cotés. Les moins values enregistrées par rapport aux valeurs comptables, sont provisionnées.

2-7 L'APPLICATION D'IDENTIFICATION DES COMPTES GELES

Au cours de l'exercice 2006, la banque a mis en place une application d'identification des comptes gelés ayant permis une gestion rationnelle des comptes non mouvementés.

2-8 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES AGIOS RESERVES

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

Les intérêts et agios réservés au titre de l'exercice 2006, s'élèvent à 25.010 mille dinars contre une reprise de 8.436 mille dinars soit une réservation nette de 16.574 mille dinars.

Le total des agios réservés s'est situé à 82.360 à fin décembre 2006 en diminution de 10.316 mille dinars par rapport à fin décembre 2005.

Cette évolution se détaille comme suit :

(CHIFFRES EN 1.000 DINARS)

Rubrique	Montant
Total des agios réservés 2005	92 676
Dotation 2006	25 010
Réserves au titre de créances radiées en 2006	-26 765
Reprise d'agios réservés au titre de 2006	-8 436
Reprise d'agios réservés constatés sur plus value de titres en portage	-125
Agios réservés au 31-12-2006	82 360
Variation	-10 316

2-9 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES REPRISES DES AGIOS RESERVES

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

2-10 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont, la détention par la banque, répond à des considérations stratégiques ;
- Des fonds gérés par SICAR AMEN ;
- Des titres en portage ;
- Des obligations ;
- Des Bons de Trésor Assimilables ;
- Des créances sur l'Etat Tunisien en vertu de la loi 98-111 du 28 /12/1998.

2-11 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la Banque en Bons de Trésor à Court Terme ainsi que des placements en actions.

2-12 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CONVERSIONS DES OPERATIONS EN DEVISES.

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de Décembre 2006. Les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31 Décembre 2006.

2-13 LES REGLES DE REEVALUATION DES POSITIONS DE CHANGE EN DEVISES

Les opérations de change sont enregistrées dans les comptes de bilan en date de mise en disposition effective des fonds et dans les comptes de Hors Bilan en date d'engagement.

La réévaluation permanente des positions de change en devise ainsi que la constatation des résultats de change y afférents se font sur la base de la moyenne des cours acheteur et vendeur tels qu'affichés par la Banque Centrale de Tunisie sur les systèmes d'information électroniques.

2-14 NOTE EXPLICATIVE SUR LES CHIFFRES A FIN DECEMBRE 2005

Les chiffres à fin Décembre 2005 ont été retraités compte tenu des corrections de présentations entreprises par la banque dans le cadre de l'amélioration de la procédure d'établissement des états financiers et en conformité aux dispositions des normes comptables bancaires. Ces retraitements n'affectent pas les capitaux propres et les résultats d'Amen Bank tels qu'ils ont été publiés au 31 Décembre 2005.

NOTE N°3. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale,
Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 = Créances sur la clientèle ;
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial ;
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 = Valeurs immobilisées ;
- AC7 = Autres actifs.

3-1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT

Le solde de ce poste s'élève à 137.833 mille dinars au 31-12-2006 contre 49.902 mille dinars à fin 2005 et se décompose comme suit :

	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	1	18 711	12 222	12 328	6 489	53,09
b- BCT, CCP et TGT	2	119 122	37 680	37 678	81 442	216,14
TOTAL		137 833	49 902	50 006	87 931	176,21

(1) et (2) Ces rubriques se détaillent comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	18 965	12 475	12 328	6 490	52,02
Provisions	-254	-253	0	-1	0,40
SOUS TOTAL 1	18 711	12 222	12 328	6 489	53,09
BCT	119 839	37 911	37 910	81 928	216,11
Provisions	-931	-931	-968	0	0,00
SOUS TOTAL 2	118 908	36 980	36 942	81 928	221,55
CCP	251	737	736	-486	-65,94
Provisions	-37	-37		0	0,00
SOUS TOTAL 3	214	700	736	-486	-69,43
TOTAL	137 833	49 902	50 006	87 931	176,21

3-2 Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 68 472 mille dinars au 31/12/2006 contre 105.434 mille dinars au 31/12/2005 et se détaille comme suit :

	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	1	33 131	74 930	75 061	-41 799	-55,78
b- Créances sur les établissements financiers	2	35 341	30 504	30 386	4 837	15,86
TOTAL		68 472	105 434	105 447	-36 962	-35,06

(1) et (2) Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	13 336	0	0	13 336	100,00
Prêts aux établissements bancaires	19 795	74 930	75 061	-55 135	-73,58
Total créances sur les établissements bancaires	33 131	74 930	75 061	-41 799	-55,78
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	4 952	7 024	0	-2 072	-29,50
Prêts aux établissements financiers	30 389	23 480	30 386	6 909	29,43
Total créances sur les établissements financiers	35 341	30 504	30 386	4 837	15,86

3-3 Créances sur la clientèle

L'évolution comparée en milliers de dinars des créances sur la clientèle entre 2006 et 2005 se présente comme suit :

	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
a- Comptes débiteurs de la clientèle	1	388 055	413 882	417 907	-25 827	-6,24
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	2	1 219 069	1 066 484	1 067 398	152 585	14,31
c - Crédits sur ressources spéciales	3	164 351	148 113	148 068	16 238	10,96
TOTAL		1 771 475	1 628 479	1 633 373	142 996	8,78

La rubrique Créances sur la Clientèle comporte les comptes suivants en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des effets souscrits en route accusant un solde débiteur de 24.794 mille dinars.
- Comptes de compensation chèque accusant un solde net créditeur de 8.980 mille dinars.

Une différence positive constatée entre l'encours comptable des créances de la clientèle et le tableau des engagements est en cours de justification par la banque.

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31-12-2006 comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Comptes débiteurs de la clientèle	375 917	403 763	407 129	-27 846	-6,90
Créances rattachées	12 138	10 119	10 778	2 019	19,95
a- Comptes débiteurs de la clientèle	388 055	413 882	417 907	-25 827	-6,24

(2) Par ailleurs, les autres concours à la clientèle se subdivisent en :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Autres concours à la clientèle en dinars	1 146 824	1 007 323	1 008 237	139 501	13,85
Autres concours à la clientèle en devises	72 245	59 161	59 161	13 084	22,12
b- Autres concours à la clientèle	1 219 069	1 066 484	1 067 398	152 585	14,31

(3) Quant aux crédits sur ressources spéciales, ils sont composés de :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Crédits sur ressources budgétaires	4 132	5 037	5 037	-905	-17,97
Crédits sur ressources extérieures	160 219	143 076	143 031	17 143	11,98
Crédits sur ressources ordinaires	164 351	148 113	148 068	16 238	10,96

3-4 Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 8.741 mille dinars au 31/12/2006 contre 4.559 mille dinars au 31/12/2005.

A la date de clôture sa composition est la suivante :

	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
TITRES DE PLACEMENT						
I/ Titres à revenu fixe		6 464	3 191	3191	3 273	102,57%
* Bons de trésor à court terme		6 196	3 004	3 004	3 192	106,26%
* Créances rattachées		268	187	187	81	43,32%
II/ Titres à revenu variable		2 277	1 368	1 368	909	66,45%
* Titres de placement en actions	1	3 268	3 220	3 220	48	1,49%
* Provisions pour dépréciation des placements en actions		-991	-1 852	-1 852	861	-46,49%
TOTAL		8 741	4 559	4 559	4 182	91,73

(1) La valeur brute des titres à revenus variables se compose des actions cotées et des actions non cotées et se présente comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Actions cotées	3 251	3 203	3 203	48	1,50
Actions non cotées	17	17	17	0	0
Titres de placement en actions	3 268	3 220	3 220	48	1,49

3-5 Portefeuille Titres d'Investissement

Le solde de ce poste s'élève à 325.173 mille dinars au 31/12/2006 contre 257.456 mille dinars au 31/12/2005. A la date de clôture, sa composition est la suivante :

	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
a- Titres d'investissement	1	268 335	191 352	191 352	76 983	40,23
b- Titres de participation	2	6 852	5 471	5 471	1 381	25,24
c- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	3	28 597	23 284	23 284	5 313	22,82
d- Parts dans les entreprises liées	4	6 912	26 752	26 752	-19 840	-74,16
e- Participations avec convention en rétrocession	5	14 330	10 450	10 450	3 880	37,13
f- Créances rattachées		147	147	147	0	0,00
TOTAL		325 173	257 456	257 456	67 717	26,30

(1) Titres d'investissement :

La rubrique titres d'investissement se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Bons de trésor assimilables	204 197	150 003	150 003	54 194	36,13
Fonds gérés	33 717	13 086	13 086	20 631	157,66
Emprunts obligataires	26 266	23 046	23 046	3 220	13,97
Créances sur l'Etat	4 155	5 217	5 217	-1 062	-20,36
Titres d'investissement	268 335	191 352	191 352	76 983	40,23

(2) Titres de participation :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2006 à 6.852 mille dinars et se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Titres de participation	14 175	13 148	13 148	1 027	7,81
Provisions	-7 323	-7 677	-7 677	354	-4,61
Titres de participation	6 852	5 471	5 471	1 381	25,24

Par ailleurs, les titres participation se subdivisent en :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Titres cotés	177	177	177	0	0,00
Titres non cotés	13 998	12 971	12 971	1 027	7,92
Titres de participation	14 175	13 148	13 148	1 027	7,81

(3) La variation des parts dans les entreprises associées de 5.313 mille dinars se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Parts dans les entreprises associées	33 645	27 919	27 919	5 726	20,51
Montant restant à libérer	-750	-750	-750	0	0,00
Provisions	-4 298	-3 885	-3 885	-413	10,63
Parts dans les entreprises associées	28 597	23 284	23 284	5 313	22,82

Par ailleurs, les parts dans les entreprises associées se subdivisent en :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Titres cotés	10 660	6 457	6 457	4 203	65,09
Titres non cotés	22 985	21 462	21 462	1 523	7,10
Parts dans les entreprises associées	33 645	27 919	27 919	5 726	20,51

(4) La variation négative des parts dans les entreprises liées est de 19.840 mille dinars se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Parts dans les entreprises liées	6 912	26 752	26 752	-19 840	-74,16
Parts dans les entreprises liées	6 912	26 752	26 752	-19 840	-74,16

Ci-dessous, des informations générales sur les entreprises liées :

SOCIETES	LE RECOUVREMENT	SICAR AMEN
Siège social	Chez AMEN BANK	Chez AMEN BANK
Adresse	Avenue Mohamed V	Avenue Mohamed V
% de capital détenu	99,88%	88,17%
Montant des capitaux propres avant résultat	305	30.359
Résultat de l'exercice N-1	5	1 681

(5) Les titres de participation détenus par Amen Bank, avec convention de rétrocession, s'élèvent à 14.330 mille dinars au 31/12/2006 contre 10.450 mille dinars au 31/12/2005, soit une variation de 3.880 mille dinars qui se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Variat Déc 06 / Déc 05	
				ABSOLU	%
Participations avec convention de rétrocession	15 080	10 900	10 900	4 180	38,35
Provisions	-750	-450	-450	-300	66,67
Parts dans les entreprises associées	14 330	10 450	10 450	3 880	37,13

3-6 Valeurs Immobilisées

Le poste valeurs immobilisées présente au 31/12/2006 un solde débiteur de 73.971 mille dinars qui s'analyse comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Immobilisations incorporelles	3 050	2 808	3 050	242	8,62
b- Immobilisations corporelles	91 924	78 588	79 020	13 336	16,97
c- Immobilisations encours	16 425	22 659	22 681	-6 234	-27,51
d - Amortissements des immobilisations incorporelles	-1 508	-1 347	-1 508	-161	11,95
e - Amortissements des immobilisations corporelles	-35 920	-32 822	-33 022	-3 098	9,44
TOTAL	73 971	69 886	70 221	4 085	5,85

3-7 Autres Actifs

Au 31/12/2006, les autres actifs totalisent 25.136 mille dinars contre 24.547 mille dinars à l'issue de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Comptes d'attentes et de régularisation	2 475	1 918	-2 524	557	29,04
b- Autres	22 661	22 629	18 443	32	0,14
TOTAL	25 136	24 547	15 919	589	2,40

La rubrique AC 07 comporte les comptes suivants en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route (devises, effets de transaction, chèques et opérations de paiement électronique) accusant un solde net débiteur de 33 201 mille dinars
- Comptes enregistrant les frais payés aux huissiers notaires sur chèques impayés accusant un solde débiteur de 1.366 mille dinars,
- Comptes de virements devises en instance d'imputation accusant un solde net débiteur de 2.900 mille dinars,
- Comptes des opérations de change en hors bilan accusant un solde net débiteur de 961 mille dinars
- Comptes opérations de compensation accusant un solde net de 26.519 mille dinars.
- Comptes mémoires afférents aux intérêts à échoir accusant un solde net un solde net débiteur de 267 mille dinars.
- Comptes effets à l'encaissement accusant un solde net créditeur de 836 mille dinars
- Compte avances sur divers achats accusant un solde débiteur de 1.583 mille dinars.

NOTE N°4 - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

4-1 BCT et CCP

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 74.000 mille dinars qui se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Banque Centrale	74 000	0	0	74 000	100,00
TOTAL	74 000	0	0	74 000	100,00

4-2 Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers se détaillent comme suit :

	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
a- Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1	28 386	26 947	26 930	1 439	5,34
b- Dépôts et avoirs des établissements financiers		2 200	3 250	3 250	-1 050	-32,31
TOTAL		30 586	30 197	30 180	389	1,29

(1) Le solde des dépôts et avoirs des établissements bancaires au 31/12/2006 se subdivise en :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Avoirs des établissements bancaires	2 583	2 293	2 276	290	12,65
b- Emprunts auprès des établissements bancaires	25 803	24 654	24 654	1 149	4,66
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	28 386	26 947	26 930	1 439	5,34

4-3 Dépôts et Avoirs de la Clientèle

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
a- A vue		480 794	417 675	419 756	63 119	15,11
b- Autres dépôts et avoirs de la clientèle	I	1 379 794	1 270 808	1 270 322	108 986	8,58
TOTAL		1 860 588	1 688 483	1 690 078	172 105	10,19

La rubrique PA 03 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route et notamment les versements espèce et les virements en route accusant un solde net créditeur de 3.547 mille dinars.

(1) Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se présentent comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Epargne	294 142	271 727	271 727	22 415	8,25
Placement à terme	1 037 195	952 165	953 772	85 030	8,93
*Placement à terme en dinars	907 504	864 154	865 744	43 350	5,02
*Placement à terme en devises	129 691	88 011	88 028	41 680	47,36
Autres sommes dues à la clientèle	48 457	46 916	44 823	1 541	3,28
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	1 379 794	1 270 808	1 270 322	108 986	8,58

4-4 Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2006 à 210 441 mille dinars contre 197.447 mille dinars au terme de l'exercice 2005 et se détaille comme suit :

	Notes	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
					ABSOLU	%
Emprunts matérialisés	1	18 785	21 911	21 954	-3 126	-14,27
Ressources spéciales	2	191 656	175 536	175 493	16 120	9,18
TOTAL		210 441	197 447	197 447	12 994	6,58

(1) Le solde des emprunts matérialisés au 31/12/2006 se subdivise en :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Emprunts matérialisés	18 000	21 000	21 000	-3 000	-14,29
Dettes rattachées	785	911	954	-126	-13,83
a- Emprunts matérialisés	18 785	21 911	21 954	-3 126	-14,27

(2) Les ressources spéciales se présentent comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Ressources budgétaires	4 229	4 841	7 427	-612	-12,64
Ressources extérieures	187 427	170 695	168 066	16 732	9,80
b- Ressources spéciales	191 656	175 536	175 493	16 120	9,18

4-5 Autres passifs

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Variat Déc 06/Déc 05	
				ABSOLU	%
a- Provisions pour passif et charges	1 426	1 426	678	0	0,00
b- Compte d'attente et de régularisation	9 268	12 143	8 029	-2 875	-23,68
TOTAL	10 694	13 569	8 707	-2 875	-21,19

La rubrique PA 05 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification :

- Comptes d'autres sommes dues notamment au titre de provisions bloquées, suite à la régularisation de chèques sans provision, accusant un solde net créditeur de 708 mille dinars
- Comptes Etat retenues à la source, cotisation CNSS, cotisation assurance et cotisation régime complémentaire accusant un solde net débiteur de 387 mille dinars.

NOTE N°5 - NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL EN NOMBRE	CAPITAL SOCIAL EN VALEUR	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	FONDS SOCIAL	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2005	7 000 000	70 000	10 189	100 303	0	10 630	1	19 444	210 567
Affectation AGO du 18 mai 2006				12 794				-12 794	0
Dividendes et tantièmes								-5 600	-5 600
Mouvement fonds social						710		-1 050	-340
Résultat de l'exercice								19 865	19 865
SOLDE AU 31/12/2006	7 000 000	70 000	10 189	113 097	0	11 340	1	19 865	224 492

NOTE N°6 - NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6-1 Cautions, avals et autres garanties données

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Caution	161 772	157 833	157 832	3 939	2,5
b- Avals	68 384	51 264	30 465	17 120	33,4
c- Autres garanties données	12 469	10 230	9 923	2 239	21,89
TOTAL	242 625	219 327	198 220	23 298	10,62

6-2 Crédits documentaires

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a-Crédit documentaires import	104 734	69 956	179 643 (*)	34 778	49,71
b-Crédit documentaires export confirmés	6 104	19 262		-13 158	-68,31
TOTAL	110 838	89 218	179 643	21 620	24,23

(*) La rubrique « Crédits documentaires import » publiée en 2005, comporte à tort, l'encours des financements en devises, crédits par décaissement, ayant relayé les lettres de crédits réglés à vue ainsi que l'encours des crédits documentaires export confirmés.

6-3 Engagements Donnés

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Engagement de financement donnés	11	0	20 800	11	100
b- Engagement sur titres	750	750	750	0	0
TOTAL	761	750	21 550	11	1,47

Le rapprochement des états des engagements par signature donnés à la clientèle par rapport aux soldes comptables se poursuit pour couvrir toutes les agences.

6-4 Garanties reçues

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Garanties reçues de l'Etat	8 005	5 375	0	2 630	48,93
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et d'assurances	0	0	296 311(*)	0	
Garanties reçues de la clientèle	61 378	66 284		-4 906	-7,40
TOTAL	69 383	71 659	296 311	-2 276	-3,18

(*) La rubrique « garantie reçues de la clientèle » publiée en 2005, comporte, à tort, les dépôts affectés qui figurent au passif du bilan au niveau du poste PA3.

NOTE N°7- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

7-1 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré à fin décembre 2006 un solde de 142.537 mille dinars se détaillant comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 505	3 804	3 913	1 701	44,72
b- Opérations avec la clientèle	131 868	119 841	119 846	12 027	10,04
c- Commissions à caractère d'intérêts	5 164	4 390	4 190	774	17,63
TOTAL	142 537	128 035	127 949	14 502	11,33

7-2 Commissions reçues

La variation des commissions reçues se présente comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiements	11 616	10 888	8 860	728	6,69
b- Opérations sur placements et titres	1 903	1 843		60	3,26
c- Opérations de change	800	732		68	9,29
d- Opérations de commerce extérieures	2 024	1 647	1 510	377	22,89
e- Gestion étude et engagement	3 742	2 547		1 195	46,92
f- Opérations monétiques	2 765	2 482	2 958	283	11,40
g- Banque directe	401	397		4	1,01
h- Autres commissions	120	100	4 668	20	20,00
Opérations sur comptes	0		2 429	0	
TOTAL	23 371	20 636	20 425	2 735	13,25

7-3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

La variation des gains du portefeuille titres commercial et opérations financières se présente comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06 / Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Gain sur titres de transaction	3	12	311	-9	-75,00
b- Gain net sur titres de placement	1 320	299		1021	341,47
c- Gain net sur opérations de change	6 737	7 040	6 591	-303	-4,30
Titres d'investissement	0	0	14 387	0	
TOTAL	8 060	7 351	21 289	709	9,64

7-4 Revenus du portefeuille d'investissement

La variation des revenus du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31/12/006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissements (1)	13 528	10 940	10 940	2 588	23,66
b- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les Entreprises liées	324	413	413	-89	-21,55
c- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	1 330	1 852	1 852	-522	-28,19
d- Intérêts et revenus assimilés sur part dans les entreprises associées et co-entreprises	1 389	1 133	1 133	256	22,59
e- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec convention de rétrocession	140	49	49	91	185,71
TOTAL	16 711	14 387	14 387	2 324	16,15

(1) Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se détaillent comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Var Déc 06/Déc 05 retraité	
				ABSOLU	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor assimilables	11 141	9 119	9 119	2 022	22,17
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	700	482	482	218	45,23
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	1 553	1 170	1 170	383	32,74
Intérêts et revenus assimilés sur créances sur l'Etat	134	169	169	-35	-20,71
a - Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	13 528	10 940	10 940	2 588	23,66

7-5 Intérêts encourus et charges assimilées

La variation des intérêts encourus et charges assimilées se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Variat Déc 06 / Déc 05	
				ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires financiers	2 072	2 402	6 003	-330	-13,74
b- Opérations avec la clientèle	75 743	61 575	59 420	14.168	23,01
c- Emprunts et ressources	8 948	8 187	9 833	761	9,30
d- Commissions à caractère d'intérêts	2 923	3 062	0	-139	-4,54
TOTAL	89 686	75 226	75 256	14 460	19,22

7-6 Charges opératoires d'exploitation

La variation des charges opératoires d'exploitation se détaille comme suit :

	31/12/006	31/12/2005 retraité	31/12/2005 publié	Variat Déc 06 / Déc 05	
				ABSOLU	%
Frais de personnel	28 842	24 572	24 285	4 270	17,38
Rémunération du personnel	20 889	17 897	17 235	2 992	16,72
Charges sociales	5 385	4 268	4 112	1 117	26,17
Impôts sur salaires (1)	128	391	643	-263	-67,26
Autres charges liées au personnel	2 440	2 016	2 295	424	21,03
Charges Générales d'exploitation	9 443	8 981		462	5,14
a- Frais d'exploitation non bancaire	4 350	4 553		-203	-4,46
b- Autres charges d'exploitation	5 093	4 428		665	15,02
Frais généraux			9 454		
TFSE			4 233		
Transport et déplacements			764		
Frais divers de gestion			4 457		
Dotation aux amortissements	3 761	3 789	3 789	-28	-0,74
TOTAL	42 046	37 342	37 528	4 704	12,60

(1) Le montant des impôts sur salaires est net de la récupération sur la taxe sur la formation professionnelle au titre de l'année 2006.

NOTE N°8 - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 93.195 mille dinars à 61.320 mille dinars enregistrant une diminution de 31.875 mille dinars ou 34,20%. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs concernant les activités d'investissement à hauteur de 58.946 mille dinars, atténués des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 19.990 mille dinars, et des activités de financement 7.081 mille dinars.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est inférieur à celui des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

8-1 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, des variations enregistrées au niveau des principaux flux d'exploitation indiqués, expliquent le sens positif de ce flux :

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 81.412 mille dinars entre décembre 2005 et décembre 2006 soit une augmentation de 112,46%.
- Les crédits à la clientèle ont augmenté de 7.230 mille dinars entre les deux périodes soit une variation 4,14%.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers, pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2006, s'élèvent à 28.868 mille dinars, enregistrant une augmentation de 3.801 mille dinars.
- Les dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ont diminué de 35.031 mille dinars soit 131,81%.
- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation au titre de la même période s'élève à 19.990 mille dinars.

8-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement.

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription dans certains titres d'investissement, principalement dans des bons de trésor assimilables, compensée en partie par la perception des intérêts et dividendes encaissés, sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 58.946 mille dinars.

8-3 Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ce flux de trésorerie positif net de 7.081 mille dinars provient principalement des ressources spéciales pour 16.021 mille dinars compensé partiellement par le remboursement d'une échéance de l'emprunt obligataire Amen Bank pour 3.000 mille dinars et le règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires et autres distributions pour 5.940 mille dinars.

8-4 Liquidités et équivalents de liquidités.

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titre de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31.12.2006 à 61.320 mille dinars.

Notons que le solde de ce poste au 31 décembre 2005 a été retraité pour passer de 127.175 mille dinars à 93.195 mille dinars.

Le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers consolidés du groupe AMEN BANK

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultat, et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de TND 231.923 mille dinars y compris les bénéfices de l'exercice s'élevant à 20.132 mille dinars.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par la direction de votre banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

A l'exception des questions évoquées aux paragraphes ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicable en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous n'avons pas eu accès aux dossiers d'audit et d'autres documents de travail des auditeurs des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation autres que ceux de la société mère, Sicar Amen et Amen Lease. De ce fait, nos travaux d'audit se sont basés sur les rapports des commissaires aux comptes à l'exception de la société : Amen Soft dont le rapport n'était pas disponible. Il convient de noter aussi que les liasses de consolidation servant de base pour la préparation des états financiers consolidés ne sont pas actuellement auditées par les commissaires aux comptes de ces sociétés. Cette situation ne permet pas de s'assurer que tous les retraitements et les éliminations nécessaires au titre du bilan, de l'état de résultat ainsi que de l'état de flux de trésorerie ont été identifiés et effectués.

Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la banque a entamé un travail de justification.

Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers consolidés ne peut pas être cerné.

Les engagements de financements de la société mère Amen Bank au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagement hors bilan.

Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créances d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8.054 mille dinars et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette du groupe n'a pas été répercuté.

Les états financiers consolidés n'ont pas été corrigés de l'impact des autres réserves relevées par les commissaires aux comptes des autres sociétés du groupe.

III- Opinion

À notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers consolidés des situations évoquées dans les paragraphes précédents, ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank au 31 décembre 2006, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ses vérifications et sous réserve de l'incidence: des situations évoquées dans les paragraphes précédents, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2006.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne, comporte un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

Tunis, le 11 juin 2007

K.P.M.G

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé

**MTBF membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS**

Ahmed BELAIFA
Associé

Les Etats Financiers consolidés du Groupe Amen Bank

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006

(unité : en 1000 DT)

ACTIF	NOTE	31/12/06	31/12/05
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	138 160	50 215
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	68 472	105 434
Créances sur la clientèle	3	1 771 475	1 628 479
Portefeuille-titres commercial	4	20 541	18 009
Portefeuille d'investissement	5	273 634	208 268
Titres mis en équivalence	6	34 685	29 330
Valeurs immobilisées	7	73 854	69 758
Autres actifs	8	27 827	29 481
TOTAL ACTIF		2 408 648	2 138 974
PASSIF			
Banque centrale et CCP	9	74 000	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	30 586	30 197
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	1 849 748	1 675 782
Emprunts et ressources spéciales	12	210 441	194 968
Autres passifs	13	10 873	13 746
TOTAL PASSIF		2 175 648	1 914 693
Intérêts minoritaires dans les réserves		942	3 591
Intérêts minoritaires dans le résultat		135	199
Intérêts des minoritaires	14	1 077	3 790
CAPITAUX PROPRES			
Capital		70 000	70 000
Réserves consolidées		141 790	127 380
Résultats reportés consolidés		1	1
Résultat de la période consolidé		20 132	23 110
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	231 923	220 491
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		2 408 648	2 138 974

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2006

(unité : en 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS	NOTE	31/12/06	31/12/05
Cautions, avals et autres garanties données		230 825	184 770
Crédits documentaires		110 838	179 643
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	15	341 663	364 413
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements donnés		11	20 800
Engagements sur titres		750	750
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	16	761	21 550
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues		69 383	71 659
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	17	69 383	71 659

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

(unité : en 1000 DT)

	NOTE	31/12/06	31/12/05
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		188 938	169 079
Intérêts et revenus assimilés	19	143 722	129 248
Commissions reçues	20	23 105	20 542
Gains/portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	8 119	7 944
Revenus du portefeuille d'investissement	22	13 992	11 345
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-91 929	-77 861
Intérêts encourus et charges assimilées	23	-89 647	-75 148
Commissions encourues	24	-2 282	-2 669
Perte sur portefeuille titres commercial	25	0	-44

PRODUIT NET BANCAIRE		97 009	91 218
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	-35 501	-32 176
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	27	20	459
Autres produits d'exploitation	28	949	824
Frais du personnel	29	-28 842	-24 572
Charges générales d'exploitation	30	-9 506	-9 009
Dotations aux amortissements	31	-3 737	-3 776

RESULTAT D'EXPLOITATION		20 392	22 968
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	32	1 451	1 492
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	33	149	343
Impôts sur les bénéfices	34	-1 725	-1 494
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		20 267	23 309
Intérêt des minoritaires dans le résultat		-135	-199
RESULTAT NET DE LA PERIODE		20 132	23 110

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

(unité : en 1000 DT)

Période du 01/01
au 31/12/2006

ACTIVITES D'EXPLOITATION	NOTE	
Produits d'exploitation bancaire encaissés		178 092
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-73 674
Dépôts/Retrait auprès d'autres établissements bancaires		-8 455
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-182 035
Dépôts/Retrait des dépôts de la clientèle		142 828
Titres de placements ou de transactions		-4 097
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-28 869
Autres flux de trésorerie		-13 429
Impôts sur les Sociétés		-41
 FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		 10 320
 ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		13 602
Acquisition/cessions sur portefeuille d'investissement		-46 669
Acquisition/cessions sur immobilisations		-7 846
 FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTE AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		 -40 913
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émissions d'emprunts		0
Remboursement d'emprunts		-3 000
Augmentation/diminution ressources spéciales		16 021
Dividendes versés		-6 185
Décaissement provenant d'une réduction de capital		-22 500
 FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		 -15 664
 Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice	35	-46 257
Liquidités et équivalents de liquidités en début de l'exercice		119 691
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE L'EXERCICE		73 434

Les Extraits des Notes aux Etats Financiers consolidés du Groupe Amen Bank

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2006.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- la société mère : AMEN BANK
- les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

• L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

• L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

• Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que goodwill négatif.

Le goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation constaté au niveau d'AMEN BANK.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations).

RETRAITEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nous avons procédé au retraitement des états financiers consolidés pour prendre en considération l'effet du retraitement des états financiers individuels d'AMEN BANK ainsi que pour corriger les écritures de prise en compte des titres mises en équivalence d'AMEN LEASE.

Le Réseau d'Agences

AGENCES	ADRESSES	TEL	AGENCES	ADRESSES	TEL
ZONE TUNIS I	Avenue Mohamed V	71 835 500	Kalaat Landalous*	1 bis, Av H. Bourguiba Cité Taïeb M'hiri	71 558 104
Mohamed V *	Avenue Mohamed V	71 835 500	Béja*	Avenue Habib Bourguiba	78 450 020
Avenue de France	13, Avenue de France	71 340 511	Bizerte *	99, Avenue Habib Bourguiba	72 431 668
Kheireddine Pacha *	47 Avenue Kheireddine Pacha	71 847 657	Le Bardo *	139, Boulevard 20 Mars	71 517 600
Lafayette *	54, Rue d'Iran	71 783 120	Ettahrir*	Route de Bizerte	71 505 416
ZONE TUNIS II	Avenue Mohamed V	71 835 500	La Manouba *	Angle Av H Bourguiba et K Pacha	71 615 143
Place Pasteur *	150, Avenue de la Liberté	71 781 422	ZONE CAP BON	47, Av. Habib Thameur - Nabeul	72 271 666
Les Olympiades *	Imm Ben Mahmoud Cité Olympique	71 808 668	Nabeul *	47, Av Habib Thameur	72 286 000
La Marsa *	44, Avenue Taïeb M'hiri	71 740 704	Béni Khiair	158 Av Habib Bourguiba	72 228 004
Les Berges du lac *	Imm B. Mahmoud Cité El Habib	71 724 303	Hammamet *	Avenue Habib Bourguiba	72 281 215
La Chargaia *	5, Rue 8612 Z.I La Chargaia	71 796 946	Grombalia	Avenue Habib Bourguiba	72 255 978
Le Kram *	204, Avenue Habib Bourguiba	71 730 253	Korba *	Centre SITKO Av Habib Bourguiba	72 388 855
Alain Savary *	71, Avenue Alain Savary	71 770 255	Kélibia *	Rue Ibn Khaldoun	72 296 372
La Soukra *	Av, UMA 2036 la Soukra	71 945 440	Hammamet Médina*	La Médina- Yasmine Hammamet	72 241 400
La Marsa Corniche *	Av, Habib Bourguiba	71 983 150	Dar Châabane El Fehri	Avenue El Hedi khfacha	72 320 020
ZONE TUNIS III	Avenue Mohamed V	71 835 500	Hammamet Marina*	Port Plaisance Marina	79 721 445
Dr Burnet *	39, Rue Dr Burnet Mutuelleville	71 792 729	ZONE SAHEL	Blv 7 Novembre - Rte touristique	73 243 226
El Menzah I	Angle Rue Errassas et Rue Hamidi	71 752 582	Sousse Port *	Avenue Mohamed V	73 226 286
El Menzah VI *	Cité Jamil	71 767 022	Hammam Sousse *	GP 1, Hammam Sousse	73 360 800
El Manar	Centre Commercial Paradis	71 885 595	Sousse Senghor	Rue Leopold Sedar Senghor	73 227 434
El Manar Campus *	Centre Commercial Amilcar	71 885 200	Sousse Khezama *	Boul 7 Novembre - Route touristique	73 272 607
Jardins d'El Menzah *	Rue 7400 -les Jardins d'El Menzah	71 889 833	Sousse Erriadh *	Route de la ceinture Sousse	73 303 956
Ariana *	Avenue Ali Belhaouane	71 715 903	M'saken*	Avenue Dr T Hachicha GP 1	73 258 444
Ariana centre*	Rue 18 janvier 1952	71 709 099	Ksar Hellal	Place de l'Indépendance	73 472 994
Ennasr *	Angle av Hédi Nouira et nlle ère	71 828 70	Monastir *	Cité CNRPS, Rte de Kairouan	73 462 789
Centre Urbain Nord	Blv 7 Novembre	70 728 470	Kairouan*	Rue du 2 Mars 1934	73 228 744
ZONE TUNIS IV	Avenue Mohamed V	71 835 500	Mahdia *	104, Avenue Habib Bourguiba	73 680 888
Place 7 Novembre *	26, Avenue Habib Bourguiba	71 336 412	Sousse Médina *	Avenue de France	73 201 220
Ben Arous *	80, Avenue de France Carrefour GP 1	71 384 122	ZONE SFAX	Av Hédi Chaker - Sfax	74 297 314
Le Passage *	Angle Av H Thameur et Av de Paris	71 348 422	Sfax Chaker *	Av Hédi Chaker	74 220 138
El Mourouj *	Av des Martyrs El Mourouj I	71 364 999	Sfax Médina *	Angle Rue des Notaires et rue Malek	74 211 944
Hammam Lif *	52, Avenue de la République	71 439 943	Sfax Gremda	Route de Gremda Km 1	74 246 098
Radès*	Av H Bourguiba	71 442 700	Sfax Jedida *	Avenue des Martyrs	74 408 190
Radès Port *	Port Radès	71 449 700	Sfax Ariana *	GP 1, Km 0,5, Moulin Ville	74 229 965
Mégrine *	Angle Av H Bourguiba et L.Haddad	71 297 467	Sfax Poudrière *	Z.I Poudrière Rte Sidi Mansour	74 221 793
Soliman *	Av H Bourguiba - Rte Menzel Bouzelfa	72 392 557	Menzel Chaker	Markez Essalami	74 285 292
M'ghira *	ZI El M'ghira 2 route Fouchana	79 408 422	Sfax Thyna *	Rte de Gabès, Km1	74 463 222
ZONE TUNIS V	Avenue Mohamed V	71 835 500	ZONE SUD	124, Av Farhat Hached - Gabès	75 277 100
Place Barcelone *	1, Rue de Belgique	71 321 104	Gabès Jara *	124, Av Farhat Hached	75 276 066
Bab Jeddid*	55, Boulevard Bab M'nara	71 571 638	Ghannouch	Avenue 7 Novembre	75 225 164
Montfleury	57, Rue du Sahel	71 392 966	Mareth	Rue d'Alger	75 321 300
Souk Ettrouk *	Souk Kheireddine - La Médina	71 562 283	Djerba Houmt Souk*	Avenue Habib Bourguiba	75 652 666
Taïeb M'hiri *	51 bis, Avenue Taïeb M'hiri	71 797 040	Djerba Midoun *	Avenue F Hached - Rte de Mahboubine	75 730 666
Bab Souika	93, Place Bab Souika	71 573 909	Djerba Ajim	16, Avenue 7 Novembre	75 660 074
El Omrane *	41, Boulevard Hédi Saïdi	71 897 106	Djerba El May*	Av de la Rép, Rte de Midoune	75 676 243
Bab Laalouj *	2, Rue Testour	71 565 602	Medenine	Place Seniet Essoud	75 640 879
Bab El Khadhra *	4 Bd Béchir Sfar	71 561 253	Zarzis	Av Mohamed V	75 694 850
ZONE NORD	Avenue Mohamed V	71 835 500	Tataouine	Angle Av F. Hached et 1er Janvier	75 862 065
Sidi Thabet	Avenue 7 Novembre	70 553 702	Tozeur *	Complexe Dar Cheraïet	76 454 455
Jedaïda	15,16 et 17 Avenue Taïeb M'hiri	71 539 140			

* Ces agences sont équipées de Distributeurs Automatiques de Billets

DAB hors agences :

Centre X El Manar, Kiosque Total la Chargaia, Centre d'animation Miami Berges du lac, Marché municipal la Goulette, Centre commercial ABC Berges du lac, Hôtel Abou Nawas Tunis, Hôtel Africa Tunis, Port Yasmine Hammamet, Centre commercial Tej Marhaba, Immeuble Seltan Sousse, Hôtel Soviva Hammam Sousse, Centre Casino Jerba, Hôtel Rym Beach Jerba, Hôtel Molka, Hôtel Nahrawes, Carthage Land Hammamet Sud, Hôtel Jerba Yadis, Centre le Pacha Jerba, Hôtel Odyssee, Hôtel Dar Chraïet Tozeur.